MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 684 30 juin 2003

SOMMAIRE

ABC Real Estate Holding S.A., Luxembourg 32805	Figeac S.A., Luxembourg	32812
ACS Dobfar Generics S.A., Luxembourg 32786	Financial Fleurus S.A.H., Luxembourg	32819
Ahuan & Associates Holding S.A., Luxembourg 32832	Financière Titania S.A., Luxembourg	32830
Alian S.A., Luxembourg 32795	Foalbert 1 Holding S.A., Luxembourg	32795
Alian S.A., Luxembourg 32796	Foalbert 2 Holding S.A., Luxembourg	32790
Alternative Holdings S.A., Luxembourg 32786	Gecarim S.A., Luxembourg	32810
Ambrosia Holding Co S.A., Luxembourg 32819	Gecarim S.A., Luxembourg	32810
Anpial S.A., Luxembourg 32810	Gecarim S.A., Luxembourg	32810
Aprovia Management GUN, S.à r.l., Munsbach 32816	Gecarim S.A., Luxembourg	32815
Asia Fund Management Company S.A.H., Luxem-	Gefipar Holding S.A., Luxembourg	32806
bourg	Gestador S.A., Luxembourg	32791
Asia Pacific Performance, Sicav, Luxembourg 32808	Goias S.A.H., Luxembourg	32801
Banesfondo Internacional, Sicav, Luxembourg 32827	11.11 Holding S.A., Luxembourg	32793
Banif Renta Fija Multidivisa Management S.A.H.,	22.22 Holding S.A., Luxembourg	32794
Luxembourg 32823	Humanitarian Wega, A.s.b.I., Oberanven	32819
Barbican S.A.H., Luxembourg 32790	Italgamma S.A., Luxembourg	32817
Belconnfin S.A., Luxembourg	Jenner International Holding S.A., Luxembourg	32806
Belux Automobiles, S.à r.l., Esch-sur-Alzette 32815	Jenner International Holding S.A., Luxembourg	32807
Benetton International N.V. S.A., Luxembourg 32818	K.K.M. Investment Holding S.A., Luxembourg	32794
CA.P.EQ. Partners & Cie S.C.A., Luxembourg 32820	Kenzan International S.A.H., Luxembourg	32832
CA.P.EQ. Partners & Cie S.C.A., Luxembourg 32822	Lincan Gestion Immobilière S.A., Luxembourg	32818
Cajas Españolas De Ahorros Sicav, Luxembourg 32812	Logistics G.H.T. S.A., Luxembourg	32811
Centre Culturel Islamique du Nord, A.s.b.l., Wei-	Lumia, S.à r.l., Luxembourg	32812
dingen	Lumia, S.à r.l., Luxembourg	32813
Cindag S.A., Luxembourg	Lux Investments S.A., Luxembourg	32797
Daxat, S.à r.l., Luxembourg	Lux-Pension Sicav, Luxembourg	32829
Daxat, S.à r.l., Luxembourg 32805	M.A.S. Import-Export, GmbH, Ettelbruck	32815
DG Lux Multimanager I Sicav, Luxemburg-Stras-	Martin Currie Gefinor Fund Management Compa-	
sen	ny S.A., Luxembourg	32826
DG Lux Multimanager I Sicav, Luxemburg-Stras-	Metering Luxembourg 2 (g), S.à r.l., Luxem-	
sen	bourg	32797
Diag Finance S.A., Luxembourg 32792	Naias Holding Co S.A., Luxembourg	32803
DSB-Latin Bond Fund, Sicav, Senningerberg 32811	Naias Holding Co S.A., Luxembourg	32803
Ecofinance Holding S.A., Luxembourg 32817	Naias Holding Co S.A., Luxembourg	32803
Eikasia Holding S.A., Luxembourg 32818	NBG International Funds Sicav, Luxembourg	32822
Etimine S.A., Bettembourg	NBG Synesis Funds Sicav, Luxembourg	32828
Euro Assistance Services S.A., Luxembourg 32831	Okapi Investments S.A., Luxembourg	32811
Europe Investissement Placement Gestion S.A.,	Omnibuild S.A., Holzem	32802
Luxembourg	Opacco Holding S.A., Luxembourg	32830
Fiem S.A., Luxembourg	(L')Or-O-A. S.à r.l., Luxembourg	32814

Phipe Holding S.A., Luxembourg	32831	Subtitling International (Luxembourg) S.A., Lu-	
Privilege Fund, Sicav, Luxembourg	32828	xembourg	32830
S & S Multiservices, S.à r.l., Luxembourg	32815	Superlunar Holding S.A., Luxembourg	32792
Sabian Properties S.A., Luxembourg	32832	T and T Holding S.A., Luxembourg	32800
Saint Georges Finances S.A.H., Luxembourg	32805	T and T Holding S.A., Luxembourg	32800
Santander Central Hispano Asset Management		Talents International Fund Management Compa-	
Luxembourg S.A., Luxembourg	32826	ny S.A.H., Luxembourg	32826
Season International S.A., Luxembourg	32809	Taro Holding S.A., Luxembourg	32830
SG Privinvest Harmony Fund, Sicav, Luxembourg	32828	United European Bank Luxembourg S.A., Luxem-	
SGAM Equisys Fund, Sicav, Luxembourg	32829	bourg	32796
Société de Gestion de Leopard Fund S.A., Lu-		Vallée de l'Our, S.à r.l., Untereisenbach	32787
xembourg	32825	Value Strategy Fund, Sicav, Luxembourg	32827
Société de Gestion de l'Euro Global Investment		Vulcalux, S.à r.l., Windhof	32817
Fund S.A., Luxembourg	32823	Xantor S.A., Roeser	32814
Sodepa Holding S.A., Luxembourg	32791	Xantor S.A., Roeser	32814
Stonehenge S.A., Luxembourg	32789	Zilinder S.A., Luxembourg	32814

ALTERNATIVE HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian. R. C. Luxembourg B 62.895.

Extrait de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg, le 5 juillet 2002

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de:

- Monsieur Patrick Rochas:
- Monsieur Maurice Houssa.

L'Assemblée décide de nommer Madame Catherine Calvi, employée privée, demeurant à Luxembourg en lieu et place de Madame Céline Stein.

Et de nommer MAZARS, ayant son siège social à Luxembourg, aux fonctions de Commissaire aux comptes en remplacement de EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG), dont le mandat est échu.

Les mandats d'administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle à tenir en 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE05675. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030407.3/636/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2003.

ACS DOBFAR GENERICS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert. R. C. Luxembourg B 65.912.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 juin 2003

- Les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire sont approuvés.
- L'Assemblée donne décharge aux Administrateurs et au Commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.
- L'Assemblée renouvelle les mandats d'Administrateur de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Monsieur Pier Luigi Tomassi, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, le mandat de Président du Conseil d'Administration de Monsieur Renato Broggi, industriel, demeurant 21, via Le Bacchiglione à I-20122 Milan, ainsi que le mandat de Commissaire aux Comptes de ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2003.

Luxembourg, le 2 juin 2003.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2003, réf. LSO-AF00931. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030438.3/655/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2003.

VALLEE DE L'OUR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9838 Untereisenbach, 1, Haaptstrooss.

R. C. Luxembourg B 93.735.

STATUTS

L'an deux mille trois, le douze mai.

Par-devant le soussigné Fernand Unsen, notaire de résidence à Diekirch.

Ont comparu:

- 1. Monsieur François Dombret, étudiant, né à Luxembourg le 23 mars 1984, demeurant à L-9411 Vianden, 75, Grandrue:
- 2. Madame Stéphanie Diederich, fonctionnaire de l'Etat, née à Luxembourg le 5 juillet 1972, épouse de Monsieur José Dombret, demeurant à L-9411 Vianden, 75, Grand-rue.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer.

- Art. 1er. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents statuts.
- Art. 2. La société a pour objet l'exploitation d'un camping avec débit de boissons alcooliques et non-alcooliques et établissement de restauration, ainsi que toutes opérations qui se rattachent directement ou indirectement à son objet ou qui le favorisent.
 - Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.
 - Art. 4. La société prend la dénomination de VALLÉE DE L'OUR, S.à r.l.
 - Art. 5. Le siège social est établi à L-9838 Untereisenbach, 1, Haaptstrooss.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents (12.500,-) euros représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt cinq (125,-) euros chacune.

Ces parts ont été souscrites comme suit par:

1. Monsieur François Dombret, prénommée, cinquante-deux parts sociales	52
2. Madame Stéphanie Diederich, prénommée, quarante-huit parts sociales	48
Total: cent parts sociales	100

Les parts sociales ont été libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents (12.500,-) euros se trouve dès-à-présent à la disposition de la société.

- **Art. 7.** Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.
- Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre de parts existantes de l'actif social et des bénéfices.
- Art. 9. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément des autres associés. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires survivants. En toute hypothèse les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans six mois à partir du jour de la dénonciation, à peine de forclusion.
- **Art. 10.** Chacun des associés aura la faculté de dénoncer sa participation moyennant préavis de six mois à donner par lettre recommandée à ses co-associés.
 - Art. 11. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.
- Art. 12. Les créanciers, ayants-droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.
- Art. 13. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés par l'assemblée des associés.

Les pouvoirs du ou des gérants sont déterminés par l'assemblée générale des associés.

- **Art. 14.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quelque soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.
- Art. 15. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.
- **Art. 16.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre. Exceptionnellement le premier exercice commence ce jour pour finir le trente et un décembre deux mille trois.

- Art. 17. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.
 - Art. 18. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.
- **Art. 19.** Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légal jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social.

Le solde est à la libre disposition des associés.

- **Art. 20.** Lors de la dissolution de la société la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.
 - Art. 21. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.

Réunion des associés

Et à l'instant les associées, représentant l'intégralité du capital social, ont pris les résolutions suivantes:

L'assemblée nomme gérant technique Monsieur François Dombret, prénommé.

L'assemblée nomme gérant administratif Monsieur José Dombret, homme au foyer, demeurant à L-9411 Vianden, 75, Grand-rue.

La société est engagée par la signature conjointe des deux gérants.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison de sa constitution, s'élève à environ huit cents (800,-) euros.

Dont acte, fait et passé à Diekirch en l'étude, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, tous ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. Diederich, Dombret, F. Unsen.

Enregistré à Diekirch, le 13 mai 2003, vol. 610, fol. 93, case 4. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

Pour expédition conforme, délivrée à la demande de la société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 5 juin 2003. F. Unsen.

(901308.4/234/87) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 11 juin 2003.

CENTRE CULTUREL ISLAMIQUE DU NORD, Association sans but lucratif, (anc. CENTRE CULTUREL SANDZAK).

Siège social: L-9576 Weidingen, 3, rue du Village.

R. C. Luxembourg F 109.

Modification des statuts

La modification des statuts concerne les articles suivants:

Art. 1er. (ancienne formulation):

L'association porte la dénomination CENTRE CULTUREL SANDZAK, association sans but lucratif - en Bosniaque KULTURNI CENTAR SANDZAKA, a.s.b.l. Elle a son siège à Weidingen.

Est modifié comme suit:

Art. 1er. (nouvelle formulation):

L'association porte la dénomination CENTRE CULTUREL ISLAMIQUE DU NORD, association sans but lucratif. Elle a son siège à Weidingen.

Art. 2. (ancienne formulation):

L'association a pour objet de:

- 1. Informer ses membres sur leurs droits culturels, religieux, éducatifs, sociaux, etc.
- 2. Promouvoir la formation sociale et civique de ses membres de façon à contribuer à son intégration harmonieuse et à sa participation à la vie publique.
 - 3. Promouvoir des cours de langue et culture du pays d'origine pour les enfants et les adultes.
 - 4. Prouvoir des activités sportives, recréatives, culturelles et religieuses pour les adultes et les enfants.
 - 5. Promouvoir la reconnaissance des religions d'origine de ses membres.
 - 6. Promouvoir des activités humanitaires et sociales.
 - 7. Promouvoir le transport des dépouilles funéraires de ses membres pour le lieu de son choix.
- 8. Créer ou élargir des structures d'accueil, d'appui, d'expression culturelle et sportive pour les personnes en général et pour refugier en particulier.
- 9. Promouvoir des activités favorisant la connaissance du Grand-Duché de Luxembourg et des cultures des pays d'origine, des associés en général.
 - 10. Favoriser les contacts entre étrangers et autochtones.

Est modifié comme suit:

Art. 2. (nouvelle formulation):

L'association a pour objet de:

- 1. Renforcer la vie spirituelle de ses membres, leur permettant de parfaire leurs connaissances de l'Islam et de suivre ses preceptes.
 - 2. Gérer un lieu de culte musulman.
 - 3. Eclairer les citoyens luxembourgeois sur la religion de l'Islam et de sa culture.
- 4. Promouvoir la formulation sociale et civique de ses membres de façon à contribuer à leur intégration harmonieuse et à leur participation à la vie publique.
 - 5. Promouvoir des activités humanitaires et sociales.
 - 6. Promouvoir le transport des dépouilles funéraires de ses membres pour le lieu de leur choix.
- 7. Ouvrir des écoles pour les enfants musulmans pour apprendre les principales notions de l'Islam et créer une bibliothèque comprenant des livres et publications sur l'Islam et sa civilisation, et pouvant servir de Centre de Recherches en matière Islamique.
- 8. Organiser des conférences, séminaires, coloques, cycles d'études, congrès sur divers sujets intéressant l'Islam et les musulmans.

Art. 8. (ancienne formulation):

La cotisation annuelle est fixée par l'Assemblée Générale. Elle ne peut être supérieure a 12.000,- LUF.

Est modifié comme suit:

Art. 8. (nouvelle formulation):

La cotisation annuelle est fixée par l'Assemblée Générale. Elle ne peut être supérieure à 300,00 EUR.

Pour le Conseil d'Administration lors de l'Assemblée Générale du 9 mars 2003.

Fait à Weidingen, le 13 juin 2003.

S. Jusufovic / S. Jusufovic

La Secrétaire / Le Président

Enregistré à Diekirch, le 13 juin 2003, réf. DSO-AF00071. – Reçu 166 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(901334.4/000/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 juin 2003.

STONEHENGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 57.539.

Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 3 juin 2002

Les mandats de Messieurs Robert Reckinger, Emile Vogt et René Schlim, Administrateurs et de la FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., Commissaire aux Comptes venant à échéance lors de la présente Assemblée, celle-ci décide de les renouveler pour une nouvelle durée de six ans.

Conformément aux exigences de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales, l'Assemblée décide malgré la perte de plus de la moitié du capital social de continuer l'activité de la société.

Pour extrait conforme

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION

LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2003, réf. LSO-AE03269. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030069.3/550/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2003.

ETIMINE, Société Anonyme.

Siège social: L-3225 Bettembourg, Z.I. Scheleck II, route de Dudelange. R. C. Luxembourg B 21.179.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2003, réf. LSO-AF002365, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2003.

C. Zago

Financial Manager

(030103.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2003.

FOALBERT 2 HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté. R. C. Luxembourg B 80.688.

DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le vingt-sept mai.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

Madame Mireille Gehlen, licenciée en administration des affaires, demeurant professionnellement à L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société de droit des Iles Vierges Britanniques RIPPA FINANCIAL CORP., avec siège social à Tortola, Road Town, P.O. Box 3152, (Iles Vierges Britanniques).

Laquelle mandataire, ès-qualités, a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit ses déclarations:

- 1.- Que la société anonyme FOALBERT 2 HOLDING S.A., ayant son siège social à L-1931, Luxembourg, 25, avenue de la Liberté, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 80.688), a été constituée suivant acte reçu par Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 1er février 2001, publié au Mémorial C numéro 798 du 22 septembre 2001.
- 2.- Que le capital souscrit de la société est fixé à 31.000,- EUR (trente et un mille euros), représenté par 31 (trente et une) actions, chacune d'une valeur nominale de 1.000,- EUR (mille euros), entièrement libérées.
- 3.- Que sa mandante est devenue propriétaire de toutes les actions de la susdite société FOALBERT 2 HOLDING S.A. et qu'en tant qu'actionnaire unique elle déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société par reprise par elle de l'intégralité de l'actif et du passif de la société.
 - 4.- Que tout l'actif et le passif de la société dissoute seront transmis à l'actionnaire unique.
- 5.- Que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats.
 - 6.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actionnaires de la société dissoute.
- 7.- Que les livres et documents de la société dissoute FOALBERT 2 HOLDING S.A. resteront déposés pendant cinq ans au moins à l'ancien siège de la société dissoute.

Frais

Tous les frais et honoraires du présent acte, évalués à la somme de six cent cinquante euros, sont à la charge de la société.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire, ès-qualités, connue du notaire par nom, prénom, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M. Gehlen, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 30 mai 2003, vol. 522, fol. 54, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G.Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 3 juin 2003. J. Seckler.

(027712.3/231/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

BARBICAN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II. R. C. Luxembourg B 56.731.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 7 mai 2002

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2007:

- Monsieur Emile Vogt, Administrateur, licencié ès sciences économiques et commerciales, 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg;
 - Monsieur René Schlim, Administrateur, fondé de pouvoir principal, 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg;
 - Monsieur Jacques Reckinger, Administrateur, maître en droit, 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2007:

- FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., société anonyme, 38, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A. Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2003, réf. LSO-AE03265. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030073.3/550/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2003.

SODEPA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté. R. C. Luxembourg B 80.713.

_

DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le vingt-sept mai.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

Madame Mireille Gehlen, licenciée en administration des affaires, demeurant professionnellement à L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société de droit des lles Vierges Britanniques RIPPA FINANCIAL CORP., avec siège social à Tortola, Road Town, P.O. Box 3152, (lles Vierges Britanniques).

Laquelle mandataire, ès-qualités, a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit ses déclarations:

- 1.- Que la société anonyme SODEPA HOLDING S.A., ayant son siège social à L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 80.713), a été constituée suivant acte reçu par Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 1^{er} février 2001, publié au Mémorial C numéro 800 du 24 septembre 2001.
- 2.- Que le capital souscrit de la société est fixé à 31.000,- EUR (trente et un mille euros), représenté par 31 (trente et une) actions, chacune d'une valeur nominale de 1.000,- EUR (mille euros), entièrement libérées.
- 3.- Que sa mandante est devenue propriétaire de toutes les actions de la susdite société SODEPA HOLDING S.A. et qu'en tant qu'actionnaire unique elle déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société par reprise par elle de l'intégralité de l'actif et du passif de la société.
 - 4.- Que tout l'actif et le passif de la société dissoute seront transmis à l'actionnaire unique.
- 5.- Que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats.
 - 6.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actionnaires de la société dissoute.
- 7.- Que les livres et documents de la société dissoute SODEPA HOLDING S.A. resteront déposés pendant cinq ans au moins à l'ancien siège de la société dissoute.

Frais

Tous les frais et honoraires du présent acte, évalués à la somme de six cent cinquante euros, sont à la charge de la société.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire, ès-qualités, connue du notaire par nom, prénom, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M. Gehlen, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 30 mai 2003, vol. 522, fol. 54, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Junglinster, le 3 juin 2003.

(027719.3/231/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

GESTADOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy. R. C. Luxembourg B 18.014.

EXTRAIT

Il résulte de résolutions circulaires prises par les administrateurs de la société GESTADOR S.A. en date du 30 avril 2003 que:

Monsieur Pascal Bouvy ayant présenté sa démission de délégué à la gestion journalière de la société (avec effet immédiat), il est décidé de pourvoir à son remplacement par la nomination de Monsieur Olivier Vander Heyden, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Aubange (Belgique).

La ratification de la nomination de Monsieur Olivier Vander Heyden nommé en remplacement de Monsieur Pascal Bouvy ainsi que la gestion de la décharge à accorder à Monsieur Pascal Bouvy seront mise à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée des Actionnaires.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2003, réf. LSO-AF02647. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030181.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2003.

SUPERLUNAR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté. R. C. Luxembourg B 80.715.

DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le vingt-sept mai.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

Madame Mireille Gehlen, licenciée en administration des affaires, demeurant professionnellement à L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société de droit des lles Vierges Britanniques RIPPA FINANCIAL CORP., avec siège social à Tortola, Road Town, P.O. Box 3152, (Iles Vierges Britanniques).

Laquelle mandataire, ès-qualités, a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit ses déclarations:

- 1.- Que la société anonyme SUPERLUNAR HOLDING S.A., ayant son siège social à L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 80.715), a été constituée suivant acte reçu par Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 1er février 2001, publié au Mémorial C numéro 800 du 24 septembre 2001.
- 2.- Que le capital souscrit de la société est fixé à 31.000,- EUR (trente et un mille euros), représenté par 31 (trente et une) actions, chacune d'une valeur nominale de 1.000,- EUR (mille euros), entièrement libérées.
- 3.- Que sa mandante est devenue propriétaire de toutes les actions de la susdite société SUPERLUNAR HOLDING S.A. et qu'en tant qu'actionnaire unique elle déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société par reprise par elle de l'intégralité de l'actif et du passif de la société.
 - 4.- Que tout l'actif et le passif de la société dissoute seront transmis à l'actionnaire unique.
- 5.- Que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats.
 - 6.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actionnaires de la société dissoute.
- 7.- Que les livres et documents de la société dissoute SUPERLUNAR HOLDING S.A. resteront déposés pendant cinq ans au moins à l'ancien siège de la société dissoute.

Frais

Tous les frais et honoraires du présent acte, évalués à la somme de six cent cinquante euros, sont à la charge de la société.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire, ès-qualités, connue du notaire par nom, prénom, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M. Gehlen, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 30 mai 2003, vol. 522, fol. 54, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

I. Seckler. Junglinster, le 3 juin 2003.

(027720.3/231/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

DIAG FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire. R. C. Luxembourg B 46.274.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 27 mars 2003

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2002:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement à Luxembourg, Président;
 - Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement à Luxembourg;
 - Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes, sont mandat expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2002:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2003, réf. LSO-AF01894. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030269.3/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2003.

11.11 HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 80.670.

DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le vingt-sept mai.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

Madame Mireille Gehlen, licenciée en administration des affaires, demeurant professionnellement à L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société de droit des Iles Vierges Britanniques RIPPA FINANCIAL CORP., avec siège social à Tortola, Road Town, P.O. Box 3152, (Iles Vierges Britanniques).

Laquelle mandataire, ès-qualités, a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit ses déclarations:

- 1.- Que la société anonyme 11.11 HOLDING S.A., ayant son siège social à L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 80.670), a été constituée suivant acte reçu par Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 1^{er} février 2001, publié au Mémorial C numéro 795 du 21 septembre 2001
- 2.- Que le capital souscrit de la société est fixé à 31.000,- EUR (trente et un mille euros), représenté par 31 (trente et une) actions, chacune d'une valeur nominale de 1.000,- EUR (mille euros), entièrement libérées.
- 3.- Que sa mandante est devenue propriétaire de toutes les actions de la susdite société 11.11 HOLDING S.A. et qu'en tant qu'actionnaire unique elle déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société par reprise par elle de l'intégralité de l'actif et du passif de la société.
 - 4.- Que tout l'actif et le passif de la société dissoute seront transmis à l'actionnaire unique.
- 5.- Que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats.
 - 6.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actionnaires de la société dissoute.
- 7.- Que les livres et documents de la société dissoute 11.11 HOLDING S.A. resteront déposés pendant cinq ans au moins à l'ancien siège de la société dissoute.

Frais

Tous les frais et honoraires du présent acte, évalués à la somme de six cent cinquante euros, sont à la charge de la société.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire, ès-qualités, connue du notaire par nom, prénom, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M. Gehlen, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 30 mai 2003, vol. 522, fol. 54, case 8. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

J. Seckler.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 3 juin 2003. (027721.3/231/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

FIEM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 20.346.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 29 mai 2003

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de FIEM S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion au 31 décembre 2002;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002;
- d'affecter les résultats comme suit:
- . EUR 5,91 à la réserve légale
- . EUR 66.984,09 en report à nouveau;
- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour toutes opérations effectuées à la date du 31 décembre 2002.

Luxembourg, le 29 mai 2003.

T. van Dijk / M. van Krimpen

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2003, réf. LSO-AE04004. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030485.2//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2003.

22.22 HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté. R. C. Luxembourg B 80.671.

DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le vingt-sept mai.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

Madame Mireille Gehlen, licenciée en administration des affaires, demeurant professionnellement à L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société de droit des lles Vierges Britanniques RIPPA FINANCIAL CORP., avec siège social à Tortola, Road Town, P.O. Box 3152, (lles Vierges Britanniques).

Laquelle mandataire, ès-qualités, a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit ses déclarations:

- 1.- Que la société anonyme 22.22 HOLDING S.A., ayant son siège social à L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 80.671), a été constituée suivant acte reçu par Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 1^{er} février 2001, publié au Mémorial C numéro 795 du 21 septembre 2001.
- 2.- Que le capital souscrit de la société est fixé à 31.000,- EUR (trente et un mille euros), représenté par 31 (trente et une) actions, chacune d'une valeur nominale de 1.000,- EUR (mille euros), entièrement libérées.
- 3.- Que sa mandante est devenue propriétaire de toutes les actions de la susdite société 22.22 HOLDING S.A. et qu'en tant qu'actionnaire unique elle déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société par reprise par elle de l'intégralité de l'actif et du passif de la société.
 - 4.- Que tout l'actif et le passif de la société dissoute seront transmis à l'actionnaire unique.
- 5.- Que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats.
 - 6.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actionnaires de la société dissoute.
- 7.- Que les livres et documents de la société dissoute 22.22 HOLDING S.A. resteront déposés pendant cinq ans au moins à l'ancien siège de la société dissoute.

Frais

Tous les frais et honoraires du présent acte, évalués à la somme de six cent cinquante euros, sont à la charge de la société.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire, ès-qualités, connue du notaire par nom, prénom, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M. Gehlen, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 30 mai 2003, vol. 522, fol. 54, case 9. – Recu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 3 juin 2003. J. Seckler.

(027722.3/231/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

K.K.M. INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian. R. C. Luxembourg B 25.441.

Extrait de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg, le 12 mai 2003

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de:

- Monsieur Patrick Rochas;
- Monsieur Philippe Slendzak;
- Monsieur Maurice Houssa.

L'Assemblée nomme au poste de commissaire aux comptes la société MAZARS en remplacement de la société EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG).

Les mandats d'administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle à tenir en 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE05673. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030401.3/636/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2003.

FOALBERT 1 HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté. R. C. Luxembourg B 80.687.

DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le vingt-sept mai.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

Madame Mireille Gehlen, licenciée en administration des affaires, demeurant professionnellement à L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société de droit des Iles Vierges Britanniques RIPPA FINANCIAL CORP., avec siège social à Tortola, Road Town, P.O. Box 3152, (Iles Vierges Britanniques).

Laquelle mandataire, ès-qualités, a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit ses déclarations:

- 1.- Que la société anonyme FOALBERT 1 HOLDING S.A., ayant son siège social à L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 80.687), a été constituée suivant acte reçu par Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 1er février 2001, publié au Mémorial C numéro 798 du 22 septembre 2001.
- 2.- Que le capital souscrit de la société est fixé à 31.000,- EUR (trente et un mille euros), représenté par 31 (trente et une) actions, chacune d'une valeur nominale de 1.000,- EUR (mille euros), entièrement libérées.
- 3.- Que sa mandante est devenue propriétaire de toutes les actions de la susdite société FOALBERT 1 HOLDING S.A., et qu'en tant qu'actionnaire unique elle déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société par reprise par elle de l'intégralité de l'actif et du passif de la société.
 - 4.- Que tout l'actif et le passif de la société dissoute seront transmis à l'actionnaire unique.
- 5.- Que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats.
 - 6.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actionnaires de la société dissoute.
- 7.- Que les livres et documents de la société dissoute FOALBERT 1 HOLDING S.A. resteront déposés pendant cinq ans au moins à l'ancien siège de la société dissoute.

Frais

Tous les frais et honoraires du présent acte, évalués à la somme de six cent cinquante euros, sont à la charge de la société.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire, ès-qualités, connue du notaire par nom, prénom, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M. Gehlen, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 30 mai 2003, vol. 522, fol. 54, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 3 juin 2003.

J. Seckler.

(027723.3/231/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

ALIAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri. R. C. Luxembourg B 93.007.

L'an deux mille trois, le douze mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ALIAN S.A., ayant son siège social à L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri, R.C. Luxembourg section B numéro 93.007, constituée suivant acte reçu le 28 février 2003 en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, et dont les statuts n'ont jamais été modifiés.

L'assemblée est présidée par Monsieur Patrick Van Hees, juriste, demeurant à Messancy (Belgique).

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny (Belgique).

Le président prie le notaire d'acter que:

- I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ciannexées pour être enregistrées avec l'acte.
- II.- Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que les quatre cent cinquante (450) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.
 - III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1.- Modification de l'objet social de la société par l'ajout d'un deuxième paragraphe à l'article quatre des statuts ayant la teneur suivante:
- «Art. 4. 2ème paragraphe. La société a également pour objet l'achat, la vente et la détention de droits et de biens immobiliers tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.»

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

L'Assemblée décide de modifier l'objet social de la société en incorporant un deuxième paragraphe à l'article quatre des statuts, ayant la teneur suivante:

«Art. 4. 2ème paragraphe. La société a également pour objet l'achat, la vente et la détention de droits et de biens immobiliers tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.»

En conséquence, l'article quatre des statuts portant sur l'objet social de la société sera désormais rédigé comme suit:

«**Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.

La société a également pour objet l'achat, la vente et la détention de droits et de biens immobiliers tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

La société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques ou financières en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à en faciliter l'accomplissement.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille Euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: P. Van Hees, H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2003, vol. 17CS, fol. 84, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2003.

J. Elvinger.

(027826.3/211/57) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

ALIAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri. R. C. Luxembourg B 93.007.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(027828.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

UNITED EUROPEAN BANK LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve. R. C. Luxembourg B 18.007.

Le bilan au 31 décembre 2002 ainsi que liste des membres du conseil d'administration et le tableau de la répartition du bénéfice, enregistrés à Luxembourg, le 11 juin 2003, réf. LSO-AF02286, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2003.

H. Espen P. Kipchen Secrétaire Général Responsable

Comptabilité/Contrôle de gestion

(030206.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2003.

METERING LUXEMBOURG 2 (g), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund. R. C. Luxembourg B 88.868.

EXTRAIT

Par la résolution en date du 6 mai 2003, le Conseil de gérance de la Société a:

- nommé Monsieur Werner Paschke (né le 8 avril 1950 à Hannovre en Allemagne), dont l'adresse professionnelle est au 59, rue de Rollingergrund à L-2440 Luxembourg, comme Chief Financial Officer;
- délégué à Monsieur Werner Paschke avec effet au 1^{er} juin 2003 les pouvoirs de gestion journalière de la Société ainsi que le pouvoir de la représenter dans ses activités journalières;
- décidé qu'en plus des pouvoirs de signature prévus par l'article 8 des statuts, les pouvoirs de signature suivants sont délégués avec effet au 1^{er} juin 2003:
- . la Société est valablement engagée par la signature individuelle du Chief Financial Officer dans toutes les matières relevant de la gestion journalière;
- . dans le cadre de l'exécution des décisions du Conseil de Gérance et chaque fois que le Chief Financial Officer aura été chargé de cette exécution, la Société sera valablement engagée par la signature individuelle du Chief Financial Officer;
- autorisé le Chief Financial Officer à déléguer ses pouvoirs de signature conformément à sa responsabilité sous réserve de l'approbation préalable du Conseil de gérance.
- Le Conseil de gérance a de plus décidé à l'unanimité, d'autoriser le Chief Financial Officer à déléguer ses pouvoirs de signature à chaque membre des départements comptable, controlling, juridique, taxes ou finance, de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

METERING LUXEMBOURG 2 (g), S.à r.l.

C. Bourrat

Chief Corporate Counsel

Conformément à la délégation de pouvoir de signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2003, réf. LSO-AF02905. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(029704.3/260/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2003.

LUX INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire. R. C. Luxembourg B 93.801.

STATUTS

L'an deux mille trois, le vingt neuf avril.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

- 1.- La société de droit Panaméen LOZANO S.A., avec siège social à Panama.
- 2.- Monsieur Edmond Ries, Expert-Comptable, demeurant à Luxembourg.

Lesquels comparants ont déclaré constituer par les présentes une société luxembourgeoise sous la forme d'une société anonyme et d'en arrêter les statuts comme suit:

Titre Ier .- Dénomination, Siège, Objet, Durée

- Art. 1er. La société est une société luxembourgeoise sous la forme d'une société anonyme. Elle est dénommée: LUX INVESTMENTS S.A.
- Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg. Il peut être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision des actionnaires délibérant comme en matière de modification des statuts.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou de la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger sur résolution du Conseil ou sur déclaration d'une personne dûment autorisée à cet effet par le Conseil. Cette mesure temporaire ne pourra toutefois avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera de nationalité luxembourgeoise

Art. 3. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et de licences, leur gestion et leur mise en valeur, ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet, en empruntant notamment avec ou sans garantie et en toutes monnaies, par la voie d'émissions d'obligations qui pourront également être convertibles et/ou subordonnées et de bons et en accordant des prêts ou garanties à des sociétés dans lesquelles elle aura pris des intérêts.

Én outre, la société peut effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou susceptible d'en faciliter la réalisation.

Art. 4. La société est établie pour une durée indéterminée. Elle peut être dissoute par décision de l'assemblée générale statuant comme en matière de modification des statuts.

Titre II.- Capital social, actions

Art. 5. Le montant du capital souscrit est de EUR 31.000,- (trente et un mille euros), représenté par 310 (trois cent dix) actions d'une valeur nominale de EUR 100,- (cents euros) chacune, qui au choix de l'actionnaire seront nominatives ou au porteur, sauf disposition contraire de la loi.

Les actions de la société peuvent être crées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Art. 6. La société peut racheter ses propres actions conformément aux conditions prévues par l'article 49-2 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, tel qu'il a été amendé par la loi du 24 avril 1983.

Titre III.- Administration, Surveillance

Art. 7. La société est administrée par un Conseil d'Administration comprenant au moins trois membres, actionnaires ou non. Les sociétés peuvent faire partie du Conseil.

Les opérations de la société sont surveillées par un ou plusieurs commissaires.

Les administrateurs et commissaires sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui fixera leur nombre et la durée de leur mandat et qui pourra les révoquer à tout moment. Ils pourront être réélus.

Ils pourront être nommés pour plus de six années sauf renouvellement de leur mandat. Leur mandat cessera immédiatement après l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de l'année de l'expiration de leur mandat.

- **Art. 8.** Le Conseil d'Administration désignera un président parmi ses membres. Il pourra élire un ou plusieurs Vice-Présidents. En cas d'empêchement du Président ou d'un Vice-Président, un administrateur est désigné par le Conseil pour le remplacer.
- Art. 9. En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'Assemblée Générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, la prochaine assemblée générale procédera à la nomination définitive. Le mandat d'un administrateur ainsi nommé cessera à l'époque où aurait pris fin celui de l'administrateur qui le remplace.
- **Art. 10.** Le conseil d'administration se réunira sur convocation du Président du Conseil, du Vice-Président ou de deux administrateurs.

Les réunions se tiennent au lieu, au jour et à l'heure indiqués dans les avis de convocation. Toutes les réunions du Conseil seront tenues conformément aux règles établies par le Conseil à sa seule discrétion.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée

Les administrateurs empêchés peuvent émettre leur vote par écrit ou même par télégramme. Ils peuvent également donner pouvoir de les représenter aux délibérations et de voter en leur nom, un autre membre du conseil, sans qu'un administrateur puisse représenter plus d'un de ses collègues. Dans l'un comme dans l'autre cas, l'administrateur empêché sera réputé présent à la réunion.

Les résolutions du Conseil sont prises à la majorité des votes émis. En cas de partage de voix, celle du Président est prépondérante.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou téléfax. Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

- **Art. 11.** Les décisions du Conseil sont constatées dans des procès-verbaux signés par deux administrateurs. Les copies ou extraits des procès-verbaux sont signés par un administrateur et une personne à ce désignée par le Conseil.
- Art. 12. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui intéressent l'assemblée générale des actionnaires par la loi ou par les présents statuts.

Le Conseil d'Administration peut notamment, sans que la présente énumération soit limitative, passer tous actes et tous contrats en vue de la réalisation de l'objet social de la société: faire tous apports, transferts et souscriptions, participer à toutes sociétés, associations, participations ou engagement financiers relatifs à ces opérations: recueillir toutes sommes dues à la société, en donner valable quittance, faire autoriser tous retraits et transferts de fonds, revenus, créances et titres appartenant à la société. Il peut prêter ou emprunter à court ou à long terme, y compris par voie d'obligations, avec ou sans garantie: accorder toutes sûretés et compromis; créer et accepter toute hypothèque ou autre garantie, avec ou sans clause d'exécution forcée; renoncer à tout privilège, droit et hypothèque, actions résolutoires et droits réels, accorder mainlevée avec ou sans paiement de toute inscription de privilège et d'hypothèque ainsi que toute injonction de paiement, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements de quelque nature qu'ils soient; accorder mainlevée de toute inscription d'office le tout avec ou sans paiement.

Le conseil représente la société vis-à-vis des tiers, autorités et administrations, et fera toute procédure devant toute juridiction comme demandeur ou comme défendeur, obtiendra tous jugements, décisions et arrêts et les fera exécuter, transige et conclut tout compromis en toute matière dans l'intérêt de la société.

Art. 13. La gestion journalière des affaires de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion peuvent être déléguées à des administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés, nommés et révoqués par le conseil d'administration qui fixe leurs attributions. Lorsqu'une délégation de pouvoirs est faite au profit d'un membre du Conseil, une autorisation préalable de l'assemblée générale des actionnaires est requise.

A l'égard des tiers, la société est engagée par la signature conjointe de deux administrateurs, ou par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le Conseil.

Les tiers délégués du conseil n'engageront la société à l'égard des tiers que conformément aux mandats spéciaux et explicites leur conférés par le conseil d'administration.

Art. 14. Le conseil d'administration est autorisé à procéder au versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Titre IV.- Assemblées Générales

- **Art. 15.** L'assemblée générale ordinaire se réunira de plein droit chaque année, le 1^{er} lundi du mois de juillet à 10.30 heures, dans la commune où se trouve le siège social, soit à ce dernier, soit à l'endroit indiqué dans les convocations. Dans le cas où ce jour serait un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant à la même heure. Pour les besoins de ces statuts, un jour ouvrable signifie un jour d'ouverture des banques à Luxembourg.
- **Art. 16.** Les assemblées seront convoquées de la manière indiquée dans la loi luxembourgeoise. Les avis de convocation pour toute assemblée générale devront remplir les exigences imposées par la loi quant à leur contenu et leur publication. Si tous les actionnaires sont présents ou représentés, une assemblée générale ordinaire ou extraordinaire peut avoir lieu sans convocations préalables.

Les actionnaires peuvent se faire représenter par un mandataire même non actionnaire. La forme des pouvoirs doit être admise par le conseil d'administration.

Art. 17. L'assemblée générale dispose de l'affectation et de la distribution du bénéfice net; elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou pour ratifier les opérations de la société, donner décharge au conseil d'administration et au commissaire, procéder aux nominations ou aux renouvellements des mandats et pour approuver les bilans et comptes de pertes et profits qui lui sont soumis par le conseil d'administration.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Les assemblées générales ordinaires annuelles et les assemblées générales ordinaires réunies extraordinairement prendront leurs décisions à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

Titre V.- Année sociale

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année. Chaque année, le conseil d'administration établit le bilan et le compte de pertes et profits de la société, conformé-

Chaque année, le conseil d'administration établit le bilan et le compte de pertes et profits de la société, conformément aux règles comptables prescrites par la loi luxembourgeoise.

- Art. 19. L'assemblée générale entendra les rapports des administrateurs et des commissaires et discutera le bilan. Après approbation du bilan, l'assemblée générale des actionnaires adoptera par un vote spécial la décharge à donner aux administrateurs et aux commissaires.
- **Art. 20.** L'excédent tel qu'il résulte des comptes, défalcation faite des frais généraux et de fonctionnement, charges et amortissements, forme le bénéfice net de la société.

Du bénéfice net ainsi déterminé il sera prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire, lorsque la réserve légale aura atteint le dixième du capital souscrit. L'affectation du solde bénéficiaire sera déterminée annuellement par l'assemblée générale des actionnaires sur proposition du Conseil d'Administration.

Cette affectation peut comprendre la distribution de dividendes, la création ou le maintien de fonds de réserve, de provisions et un report à nouveau.

Tout dividende fixé sera payable au lieu et place que le Conseil fixera. L'assemblée générale peut autoriser le conseil à payer les dividendes en toute devise et, à sa seule discrétion, fixer le taux de conversion des dividendes dans la monnaie de paiement effectif.

Titre VI.- Généralités

Art. 21. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que les modifications qui lui ont été apportées ultérieurement, seront d'application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Souscription - Libération

Les actions ont été souscrites comme suit:

1 LOZANO S.A.: trois cent neuf actions:	309
2 Monsieur Edmond Ries: une action	1
Total: trois cent dix actions:	310

Toutes les actions ainsi souscrites ont été libérées intégralement en numéraire, de sorte que la somme de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) se trouve dès à présent à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Déclaration - Evaluation des frais

Le notaire instrumentant déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées aux articles 26 et 27 de la loi précitée concernant les sociétés et en constate expressément l'accomplissement.

Le montant des frais, dépenses ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution est évalué sans nul préjudice à la somme de mille deux cents Euros.

Réunion en Assemblée Générale Extraordinaire

Et à l'instant, les comparants, représentant l'intégralité du capital, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide que, exceptionnellement et à titre transitoire, le premier exercice commencera le jour de la constitution de la société pour prendre fin le trente et un décembre 2003.

Par conséquent, la première assemblée générale annuelle ordinaire se tiendra en 2004.

Deuxième résolution

L'assemblée nomme comme administrateurs pour une durée d'un an prenant fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire de 2004:

- 1.- Monsieur Pascal D. Brugger, administrateur de sociétés, demeurant à Genève (Suisse) 8, boulevard des Tranchées, né à Genève, le 9 février 1948.
- 2.- Monsieur Antonio Matiello, administrateur de sociétés, demeurant à Genève (Suisse) 8, boulevard des Tranchées, né à Monte di Procida, Italie, le 15 octobre 1946.
- 3.- Monsieur Edmond Ries, Expert-Comptable, demeurant à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, né à Mersch (Luxembourg), le 26 février 1940.

Troisième résolution

Est nommé commissaire aux comptes pour la durée d'un an, prenant fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire de 2004:

La société anonyme AUDIEX S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie, immatriculée au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 65.469.

Quatrième résolution

L'adresse de la société est fixée au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg

Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: E. Ries, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2003, vol. 17CS, fol. 68, case 9. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2003. J. Elvinger.

(030403.3/211/186) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2003.

T AND T HOLDING S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 59.247.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2003, réf. LSO-AF02111, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2003.

T AND T HOLDING S.A. (en liquidation)

A. Schaus

Liquidateur

(030065.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2003.

T AND T HOLDING S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 59.247.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2003, réf. LSO-AF02116, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2003.

T AND T HOLDING S.A. (en liquidation)

A. Schaus

Liquidateur

(030066.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2003.

GOIAS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II. R. C. Luxembourg B 58.131.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 5 mai 2003

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008:

- Monsieur Ole K. Mustad, administrateur de sociétés, aux fonctions d'administrateur;
- Monsieur Emile Vogt, licencié ès sciences économiques et commerciales, demeurant à 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur;
- Monsieur René Schlim, fondé de pouvoir principal, demeurant à 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur.

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008:

- FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., société anonyme, 38, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales, l'assemblée générale a été informée par le conseil d'administration que la société a enregistré une perte de plus des trois quarts du capital social.

Luxembourg, le 12 mai 2003.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2003, réf. LSO-AE03260. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030071.3/550/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2003.

CINDAG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté. R. C. Luxembourg B 17.619.

DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le vingt et un mai.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

- La société de droit portugais MALAHAT CONSULTADORIA E SERVICOS SOCIEDADE UNIPESSOAL LDA, avec siège social à Madeira, Se Funchal, Andar Sala 605, Avenida Arriaga N° 77, Edificio Marina Forum, (Portugal),

ici représentée par Madame Mireille Gehlen, licenciée en administration des affaires, demeurant professionnellement à L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

La prédite procuration, signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel mandataire, ès-qualités qu'il agit, a requis le notaire instrumentant de documenter comme suit ses déclarations et constatations:

a) Que la société anonyme CINDAG S.A., avec siège social à L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés a Luxembourg, section B sous le numéro 17.619, a été constituée suivant acte reçu par Maître Hyacinthe Glaesener, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 18 juillet 1980, publié au Mémorial C numéro 217 du 3 octobre 1980,

que les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par ledit notaire Hyacinthe Glaesener en date du 1^{er} septembre 1981, publié au Mémorial C numéro 259 du 28 novembre 1981,

que les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg:

- en date du 1er juillet 1983, publié au Mémorial C numéro 266 du 9 septembre 1983,
- en date du 19 mars 1984, publié au Mémorial C numéro 96 du 9 avril 1984,
- en date du 18 avril 1985, publié au Mémorial C numéro 147 du 31 mai 1985,
- en date du 30 décembre 1999, publié au Mémorial C numéro 254 du 4 avril 2000,

et que la devise d'expression du capital social de la société a été convertie du franc luxembourgeois en euros, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001, par l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 août 2001, publié au Mémorial C numéro 157 du 29 janvier 2002.

- b) Que le capital social est fixé à quatre cent quatre-vingt-seize mille euros (496.000,- EUR), représenté par vingt mille (20.000) actions d'une valeur nominale de vingt-quatre virgule quatre-vingts euros (24,80 EUR) chacune.
- c) Que la comparante, représentée comme dit ci-avant, s'est rendue propriétaire de la totalité des actions de la société CINDAG S.A.
- d) Que la comparante, représentée comme dit ci-avant, réunissant en ses mains la totalité des actions de la société CINDAG S.A. a décidé de la dissoudre.
- e) Que par la présente, la comparante, représentée comme dit ci-avant, décide de prononcer la dissolution de ladite société avec effet immédiat.

- f) Que l'activité de la société a cessé et que l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et qu'il réglera tout le passif de la société dissoute.
 - g) Que la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.
- h) Que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.
 - i) Qu'il a été procédé à la destruction des titres au porteur.
- j) Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au siège social de la société dissoute, à L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

Frais

Tous les frais et honoraires du présent acte, évalués à la somme de six cents euros, sont à la charge de la société.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, ès-qualités, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M. Gehlen, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 30 mai 2003, vol. 522, fol. 53, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 4 juin 2003. J. Seckler.

(027977.3/231/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

OMNIBUILD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8279 Holzem, 26, route de Capellen. R. C. Luxembourg B 65.713.

L'an deux mille trois, le vingt mai.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de la société anonyme OMNIBUILD S.A., avec siège social à L-8279 Holzem, 26, rte de Capellen, (R.C. B n° 65.713), constituée suivant acte notarié du 29 juillet 1998, publié au Mémorial C n° 759 du 20 octobre 1998.

Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte notarié du 12 novembre 2002, publié au Mémorial C n° 1771 du 12 décembre 2002.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Joseph Perrard, entrepreneur de construction, demeurant à Mersch

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur René Lebeau, directeur de sociétés, demeurant à B-6769

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur René Schmitz, ingénieur-thermicien, demeurant à Harlange.

Monsieur le Président expose ensuite:

Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que toutes les actions sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour conçu comme ci-dessous.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires ou de leurs mandataires, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Augmentation du capital à concurrence de deux cent mille euros (EUR 200.000,-), pour le porter de son montant actuel de cinquante mille euros (EUR 50.000,-) à deux cent cinquante mille euros (EUR 250.000,-) (sans création d'actions nouvelles avec suppression de la valeur nominale des actions existantes) par incorporation de bénéfices réportés, avec modification afférente de l'article 5 des statuts.
- 2. Suppression des dispositions sur le capital autorisé et de l'article 6 des statuts avec nouvelle numérotation des articles subséquents.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et après en avoir délibéré, a pris la résolution suivante à l'unanimité des voix:

Résolution

L'assemblée générale décide de supprimer les dispositions sur le capital autorisé et d'augmenter le capital social souscrit de deux cent mille euros (EUR 200.000,-), pour le porter de son montant actuel de cinquante mille euros (EUR 50.000,-) à deux cent cinquante mille euros (EUR 250.000,-) par incorporation de bénéfices reportés au 31 décembre 2002 suivant bilan annexé et rapport du commissaire aux comptes.

L'assemblée décide encore de ne pas créer de nouvelles actions et en conséquence de supprimer la valeur nominale des actions.

Suite à cette décision l'article 5 des statuts aura désormais la teneur suivante:

Art. 5. Le capital social est fixé à deux cent cinquante mille euros (EUR 250.000,-), divisé en deux cents actions, sans désignation de valeur nominale, intégralement libérées.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société pour le présent acte sont estimés à environ neuf cent cinquante euros.

Dont acte, fait et passé à Holzem, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus de Nous, Notaire, par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec le notaire la présente minute.

Signé: J. Perrard, R. Lebeau, R. Schmitz, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 26 mai 2003, vol. 888, fol. 52, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pétange, le 27 mai 2003. Pour expédition conforme G. d'Huart

Notaire

(028237.3/207/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

NAIAS HOLDING CO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich. R. C. Luxembourg B 51.307.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2003, réf. LSO-AF03547, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2003.

Signature.

(030394.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2003.

NAIAS HOLDING CO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich. R. C. Luxembourg B 51.307.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2003, réf. LSO-AF03549, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2003.

Signature.

(030393.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2003.

NAIAS HOLDING CO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich. R. C. Luxembourg B 51.307.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société tenue en date du 5 mai 2003, que:

- les bilans et comptes de pertes et profits au 31 décembre 2000 et 31 décembre 2001 ont été approuvés par l'assemblée générale;
- décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2000 et 31 décembre 2001;
- les mandats d'administrateur de M. Guy Arendt, avocat-avoué, ayant pour adresse professionnelle 44, rue de la Vallée à L-2661 Luxembourg, de Mme Corinne Philippe, juriste, ayant pour adresse professionnelle 44, rue de la Vallée à L-2661 Luxembourg et de M. Mathew Zervos, directeur, demeurant à Villa La Costa, MC-98006 Monaco et celui du commissaire aux comptes, Monsieur Lex Benoy, expert-comptable, demeurant 13, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg ont été renouvelés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2002.

Luxembourg, le 5 mai 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2003, réf. LSO-AF03545. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(030392.3/751/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2003.

DAXAT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Registered office: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 78.848.

In the year two thousand three, on the twenty-ninth of April.

Before Us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, acting in replacement of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, to whom remains the present deed.

There appeared:

The CITCO GROUP Ltd, having its registered office in Corporate Centre, West Bay Road, P.O. Box 31106 SMB, Grand Cayman, Cayman Islands, British West Indies, registered under the number 60221.

here represented by LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., having its registered office in Luxembourg, itself represented by Mrs Sandrine Martz, accountant, residing in F-Ranguevaux and Mr Guillaume Martin-Saudax, lawyer, residing in F-Metz, acting jointly in their respective qualities of proxy holders A,

by virtue of a proxy established on April 24, 2003.

The said proxy, signed ne varietur by the persons appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:
- that, pursuant to a share transfer agreement dated January 2, 2003, duly accepted by the Company in conformity with article 190 of the Law of August 10, 1915 governing commercial companies, it is the sole actual partner of DAXAT, S.à r.l., a société à responsabilité limitée unipersonnelle, having its registered office in Luxembourg, incorporated by deed of the notary Gérard Lecuit, residing in Hesperange, on October 24, 2000, published in the Mémorial, Recueil C number 394 of May 30, 2001.

The said share transfer agreement, after having been signed by the appearing party and the notary, will remain attached to the present deed in order to be registered with it.

- that the sole partner has taken the following resolution:

Sole resolution

As a consequence of what has been stated hereabove, the partner decides to amend the article 6 of the articles of association which will read as follows:

«Art. 6

The capital is set at twelve thousand five hundred Euro (12,500.- EUR) divided into one hundred and twenty-five (125) share quotas of one hundred Euro (100.- EUR) each.»

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed. The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le vingt-neuf avril.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en remplacement de son collègue, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, lequel dernier restera dépositaire de la présente minute.

A comparu

The CITCO GROUP Ltd, ayant son siège social à in Corporate Centre, West Bay Road, P.O. Box 31106 SMB, Grand Cayman, Cayman Islands, British West Indies, inscrite sous le numéro 60221,

ici représentée par LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., ayant son siège social à Luxembourg, ellemême représentée par Madame Sandrine Martz, comptable, demeurant à F-Ranguevaux et Monsieur Guillaume Martin-Saudax, juriste, demeurant à F-Metz, agissant conjointement en leurs qualités respectives de fondés de pouvoir A, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 24 avril 2003.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle, représentée comme dit-est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Que suite à une cession de parts datée du 2 janvier 2003, dûment acceptée par la société, en conformité avec l'article 190 de la loi du 10 août 1915, relative aux sociétés commerciales, elle est la seule et unique associée de la société DAXAT, S.à r.l., société à responsabilité limitée unipersonnelle, ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte du notaire Gérard Lecuit, de résidence à Hesperange, en date du 24 octobre 2000, publié au Mémorial, Recueil C numéro 394 du 30 mai 2001.

Ladite cession de parts, après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire, restera annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

- Qu'elle a pris la résolution suivante:

Résolution unique

En conséquence de ce qui a été déclaré ci-avant, l'associé décide de modifier l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Art. 6

Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents Euro (12.500,- EUR) représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales de cent Euro (100,- EUR) chacune.»

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire. Signé: S. Martz, G. Martin-Saudax, J.-J. Wagner.

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2003, vol. 17CS, fol. 65, case 10. – Reçu 12euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2003.

G. Lecuit.

(030689.3/220/77) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2003.

DAXAT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 78.848.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2003.

G. Lecuit.

(030691.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2003.

SAINT GEORGES FINANCES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II. R. C. Luxembourg B 57.966.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 1er avril 2003

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008:

- Monsieur Robert Reckinger, diplômé HEC Paris, demeurant à 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur;
- Monsieur Emile Vogt, licencié ès sciences économiques et commerciales, demeurant à 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur;
- Monsieur Pierre Baldauff, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur.

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008:

- FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., société anonyme, 38, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Luxembourg, le 12 mai 2003.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2003, réf. LSO-AE03258. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030072.3/550/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2003.

ABC REAL ESTATE HOLDING S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 54.877.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 mai 2003

Monsieur Jean Bernard Zeimet, réviseur d'entreprises, domicilié au 67, rue Michel Welter à L-2730 Luxembourg, a été nommé au poste de commissaire à la liquidation de la société.

Pour extrait sincère et conforme

N. Conti

Le Liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2003, réf. LSO-AF01740. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030412.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2003.

GEFIPAR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II. R. C. Luxembourg B 22.803.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 mai 2003

Conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales, l'Assemblée Générale a été informée par le Conseil d'Administration que la société a enregistré une perte de plus des trois quarts du capital social.

Luxembourg, le 12 mai 2003.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2003, réf. LSO-AE03263. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030075.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2003.

JENNER INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 39.618.

L'an deux mille trois, le seize mai.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme de droit luxembourgeois dénommée JENNER INTERNATIONAL HOLDING S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 19/21, boulevard Prince Henri, inscrite au R. C. Luxembourg section B numéro 39.618,

constituée par acte reçu par acte du notaire Marc Elter, de résidence à Luxembourg, en date du 21 février 1992, publié au Mémorial C de 1992, page 15.986, et dont les statuts ont été modifiés par acte du notaire soussigné en date du 7 mai 2003, en voie de publication au Mémorial C.

La société a été mise en liquidation par acte du notaire soussigné en date du 12 mai 2003.

L'assemblée des actionnaires est présidée par Monsieur Carlo Santoiemma, employé privé, 19-21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Sophie Jacquet, employée privée, 19-21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

L'assemblée des actionnaires désigne comme scrutateur Madame Carine Agostini, employée privée, 19-21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué dresse la liste de présence, laquelle, après avoir été signée par tous les actionnaires présents et les porteurs de procurations des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée à la présente minute avec laquelle elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement.

Monsieur le Président déclare et demande au notaire d'acter ce qui suit:

- I. Suivant la liste de présence, tous les actionnaires, représentant l'entièreté du capital social souscrit sont présents ou dûment représentés à la présente assemblée, laquelle peut valablement délibérer et décider sur tous les points figurant à l'ordre du jour, sans convocation préalable.
 - II. Que la société n'a pas émis d'emprunts obligataires.
 - III. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport du liquidateur;
- 2. Désignation d'un commissaire-vérificateur de la liquidation;
- 3. Divers.

L'assemblée, après s'être reconnue régulièrement constituée, a approuvé l'exposé de Monsieur le Président et a abordé l'ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Le liquidateur, la société MONTBRUN (REVISION), S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, a fait son rapport, lequel est approuvé par l'assemblée générale extraordinaire.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer comme Commissaire-Vérificateur, la société CONFIDENTIA (FIDUCIAIRE), S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.

Le Commissaire-Vérificateur devra déposer son rapport le plus rapidement possible.

Clôture de l'assemblée

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société ou mises à sa charge en raison des présentes est évalué à EUR 500,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg.

Et après lecture et interprétation données de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom, état et demeure, ces derniers ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé de signer.

Signé: C. Santoiemma, S. Jacquet, C. Agostini, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2003, vol. 139S, fol. 8, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2003.

Delvaux.

(030869.2/208/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2003.

JENNER INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 39.618.

DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le seize mai.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme de droit luxembourgeois dénommée JENNER INTERNATIONAL HOLDING S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 19/21, boulevard Prince Henri, inscrite au R. C. Luxembourg section B numéro 39.618,

constituée par acte reçu par acte du notaire Marc Elter, de résidence à Luxembourg, en date du 21 février 1992, publié au Mémorial C de 1992, page 15.986, et dont les statuts ont été modifiés par acte du notaire soussigné en date du 7 mai 2003, en voie de publication au Mémorial C.

La société a été mise en liquidation par acte du notaire soussigné en date du 12 mai 2003.

L'assemblée des actionnaires est présidée par Monsieur Lino Berti, employé privé, 19-21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Sophie Jacquet, employée privée, 19-21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

L'assemblée des actionnaires désigne comme scrutateur Madame Carine Agostini, employée privée, 19-21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué dresse la liste de présence, laquelle, après avoir été signée par tous les actionnaires présents et les porteurs de procurations des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée à la présente minute avec laquelle elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement.

Monsieur le Président déclare et demande au notaire d'acter ce qui suit:

- I. Suivant la liste de présence, tous les actionnaires, représentant l'entièreté du capital social souscrit sont présents ou dûment représentés à la présente assemblée, laquelle peut valablement délibérer et décider sur tous les points figurant à l'ordre du jour, sans convocation préalable.
 - II. Que la société n'a pas émis d'emprunts obligataires.
 - III. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport du commissaire-vérificateur;
- 2. Paiements à effectuer selon le rapport du commissaire-vérificateur, notamment remboursement des soldes restant aux actionnaires;
- 3. Décharge à accorder aux administrateurs et au commissaire aux comptes en fonction lors de la mise en liquidation de la Société;
 - 4. Décharge au liquidateur et au commissaire vérificateur;
- 5. Clôture de la liquidation et désignation de l'endroit où les livres et documents comptables de la société seront déposés et conservés pour une période de 5 ans;
 - 6. Divers.

L'assemblée, après s'être reconnue régulièrement constituée, a approuvé l'exposé de Monsieur le Président et a abordé l'ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

La société CONFIDENTIA (FIDUCIAIRE), S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, 15, rue de la Chapelle, nommée commissaire-vérificateur, a fait son rapport, lequel est approuvé par l'assemblée générale extraordinaire.

Deuxième résolution

L'assemblée donne pouvoir a la société MONTBRUN (REVISION,) S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, 5, boulevard de la Foire,

afin d'effectuer les paiements selon le rapport du commissaire-vérificateur, notamment remboursement des soldes restant aux actionnaires.

Troisième résolution

L'assemblée décide de donner décharge de toute responsabilité présente et future tant aux administrateurs en fonction et au commissaire en fonction au moment de la mise en liquidation, et décharge est donnée aux membres du bureau.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de donner décharge de toute responsabilité présente et future tant au liquidateur qu'au commissaire à la liquidation pour l'exercice de leurs mandats respectifs.

Cinquième résolution

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation de la société JENNER INTERNATIONAL HOLDING S.A., qui cessera d'exister.

L'assemblée décide que les livres et documents de la société resteront déposés pendant 5 années au 19-21, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg.

Clôture de l'assemblée

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société ou mises à sa charge en raison des présentes est évalué à EUR 850,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg.

Et après lecture et interprétation données de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom, état et demeure, ces derniers ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé de signer.

Signé: L. Berti, S. Jacquet, C. Agostini, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2003, vol. 139S, fol. 8, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2003.

J. Delvaux.

(030870.3/208/80) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2003.

ASIA PACIFIC PERFORMANCE, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 7, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 50.269.

Suite à la démission de Monsieur Patrick de Braquilanges de son poste d'Administrateur de la Société en date du 30 mai 2003, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Daniel Thierry, Président,

Président du Conseil de Surveillance, GT FINANCE, Paris

- Monsieur Philippe-Michel Labrosse, Administrateur

Président du Directoire, W FINANCE, Paris

- Monsieur Eric Bourgeaux, Administrateur

Directeur, BANQUE CANTONALE DE GENEVE, Genève

- Monsieur Jean-Michel Gelhay, Administrateur

Director, BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A., Luxembourg

- Monsieur Alain Leonard, Administrateur

Deputy Director, BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A., Luxembourg

- Monsieur Vincent Planche, Administrateur

Directeur, BANQUE DEGROOF S.A., Bruxelles

- Monsieur Pascal Porteu de Lamorandiere, Administrateur

Directeur, CHOLET-DUPONT GESTION, Paris

Luxembourg, le 5 juin 2003.

Pour ASIA PACIFIC PERFORMANCE

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Agent Domiciliataire

J. M. Gelhay / M. Vermeersch

Director / Fondé de pouvoir

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2003, réf. LSO-AF01825. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030375.3/034/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2003.

SEASON INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme,

(anc. Société Anonyme Holding).

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 42.535.

L'an deux mille trois, le seize mai.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding de droit luxembourgeois dénommée SEASON INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 19/21, boulevard Prince Henri, inscrite au R. C. Luxembourg section B numéro 42.535,

constituée par acte reçu par acte du notaire Marc Elter, de résidence à Luxembourg, en date du 28 décembre 1992, publié au Mémorial C de 1993, page 6.777.

L'assemblée des actionnaires est présidée par Monsieur Marco Lagona, employé privé, 19-21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Lorenzo Patrassi, employé privé, 19-21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

L'assemblée des actionnaires désigne comme scrutateur Monsieur Christophe Velle, employé privé, 19-21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué dresse la liste de présence, laquelle, après avoir été signée par tous les actionnaires présents et les porteurs de procurations des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée à la présente minute avec laquelle elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement.

Monsieur le Président déclare et demande au notaire d'acter ce qui suit:

- I. Suivant la liste de présence, tous les actionnaires, représentant l'entièreté du capital social souscrit de USD 45.000 (quarante-cinq mille US dollars), sont présents ou dûment représentés à la présente assemblée, laquelle peut valablement délibérer et décider sur tous les points figurant à l'ordre du jour, sans convocation préalable.
 - II. Que la société n'a pas émis d'emprunts obligataires.
 - III. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1) Changement de l'objet social de la société en Soparfi et modification subséquente de l'article 3 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

«Art. 3

La société a pour objet la participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition de tous titres et droits, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière et entre autres l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle participe ou auxquelles elle s'intéresse directement ou indirectement, tous concours, prêts, avances ou garanties.

En outre, la société peut effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.»

- 2) Fixation de la date de prise d'effet sur le plan comptable.
- 3) Divers.

L'assemblée, après s'être reconnue régulièrement constituée, a approuvé l'exposé de Monsieur le Président et a abordé l'ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée des actionnaires décide de changer l'objet social de la société en Soparfi et modifie en conséquence l'article 3 des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

Art. 3.

La société a pour objet la participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition de tous titres et droits, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière et entre autres l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle participe ou auxquelles elle s'intéresse directement ou indirectement, tous concours, prêts, avances ou garanties.

En outre, la société peut effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Deuxième résolution

L'assemblée, réunissant tous les actionnaires représentant l'intégralité du capital social, décide que sur le plan comptable, la décision qui précède prend effet à partir du 16 mai 2003.

Clôture

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le présent acte ayant été lu en langue française aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Lagona, L. Patrassi, C. Velle, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2003, vol. 139S, fol. 6, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2003.

J. Delvaux.

(030876.3/208/72) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2003.

ANPIAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 55.617.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2003, réf. LSO-AE05115, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2003.

Signature

Un mandataire

(030106.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2003.

GECARIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 44.481.

Le bilan de la société au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2003, réf. LSO-AF02175, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(030574.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2003.

GECARIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 44.481.

Le bilan de la société au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2003, réf. LSO-AF02177, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(030576.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2003.

GECARIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 44.481.

Le bilan de la société au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2003, réf. LSO-AF02178, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(030578.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2003.

OKAPI INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon Ier.

R. C. Luxembourg B 64.465.

Maître Fabio Gaggini, né le 6 mars 1956 à Gentilino (Suisse), avocat, ayant son domicile professionnel à CH-6901 Lugano, Via Somaini 10, a été nommé administrateur, administrateur-délégué avec pouvoir de signature individuelle quant à la gestion journalière, et président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de 2003 en remplacement de M. Carlo Sganzini, décédé.

Luxembourg, le 21 mai 2003.

Pour avis sincère et conforme Pour OKAPI INVESTMENTS S.A. KPMG FINANCIAL ENGINEERING

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00490. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030159.3/528/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2003.

DSB-LATIN BOND FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 41.521.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2003, réf. LSO-AF01889, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2003.

D. Ristau / U. Göbel

(030174.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2003.

LOGISTICS G.H.T. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1463 Luxembourg, 29, rue du Fort Elisabeth.

R. C. Luxembourg B 69.645.

_

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 avril 2003

Les actionnaires de la société LOGISTICS G.H.T. S.A. avec siège social à L-1463 Luxembourg, 29, rue du Fort Elisabeth, réunis au siège en Assemblée Générale Extraordinaire le 18 avril 2003, ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

- La démission de Monsieur Edward John Bywater, «haulage contractor», demeurant 4, St James Road, Shrewsbury, Salop SY2 5YH, Grande-Bretagne, en tant qu'administrateur de la société est acceptée.
 - Pleine et entière décharge lui est donnée pour l'exercice de son mandat.
- Monsieur James David Hart, employé privé, demeurant 200, Mill Road, Deal/Tudor News, Kent CT14 9FX, Grande-Bretagne, est nommé administrateur de la société en remplacement de Monsieur Edward John Bywater. Son mandat expirera lors de l'Assemblée Générale Annuelle de 2006.
 - Le nouvel administrateur ainsi nommé déclare accepter son mandat.

Conseil d'Administration

En conséquence, le Conseil d'Administration de la société est composé, jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de 2006, comme suit:

- Monsieur Geoff Hart, «haulage contractor», demeurant à Hollytrees, Canterbury Road, Challock, Ashford, Kent TN25 4BJ, Grande-Bretagne,
- Madame Margaret Elizabeth Hart, sans état particulier, demeurant à Hollytrees, Canterbury Road, Challock, Ashford, Kent TN25 4BJ, Grande-Bretagne,
- Monsieur James David Hart, employé privé, demeurant à 200, Mill Road, Deal/Tudor News, Kent CT14 9FX, Grande-Bretagne.

Luxembourg, le 18 avril 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2003, réf. LSO-AF01848. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(030541.3/503/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2003.

FIGEAC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 32, rue Jean-Pierre Brasseur. R. C. Luxembourg B 46.509.

EXTRAIT

Du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société FIGEAC S.A., établie et ayant son siège social à L-1258 Luxembourg, 32, rue J.-P. Brasseur, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 46.509 et qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 30 avril 2002.

Résolution

L'assemblée décide:

D'accepter la démission d'Alain Crefcoeur en tant qu'administrateur et la nomination de VATILLY S.A., domiciliée à Costa Rica, comme nouvelle administrateur.

La résolution ayant été adoptée à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 2 mai 2002.

Pour la société

Signature

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2003, réf. LSO-AC02771. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030193.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2003.

CAJAS ESPAÑOLAS DE AHORROS SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2085 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 55.903.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2003, réf. LSO-AF02327, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2003.

Signatures.

(030196.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2003.

LUMIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 78.872.

In the year two thousand three, on the seventh of May.

Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

CARYOTUS CONSULTADORIA E MARKETING, Lda., having its registered office at 88, terceiro andar, freguesia da Sé, Rua dos Murças, Funchal, Portugal, registered with the Companies Register of the Zone Franche of Madeira under the number 4487/99.09.27,

here represented by LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., having its registered office in L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, itself represented by Mr José Correia, accountant, residing in F-Longwy and Mr Guillaume Martin-Saudax, lawyer, residing in F-Metz, acting jointly in their respective qualities of proxy holders A,

by virtue of a proxy given on March 11, 2003.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the proxy holders of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following: - that, pursuant to a share transfer agreement dated March 10, 2003, duly accepted by the Company in conformity with article 190 of the Law of August 10, 1915 governing commercial companies, it is the sole actual partner of LUMIA, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated by deed of the undersigned notary on October 24, 2000, published in the Mémorial, Recueil C number 395 of May 30, 2001. The articles of incorporation have been modified by a deed of the undersigned notary on May 30, 2001, published in the Mémorial, Recueil C number 1166 of December 14, 2001.

A copy of the said share transfer agreement, after having been signed by the proxy holders of the appearing party and the notary, will remain attached to the present deed in order to be registered with it;

- that the partner has taken the following resolution:

Sole resolution

As a consequence of what has been stated hereabove, the partner decides to amend article 6 of the articles of association which will read as follows:

«Art. 6

The capital is set at eight hundred and twelve thousand Euro (812,000.- EUR) divided into eight thousand one hundred and twenty (8,120) share quotas of one hundred Euro (100.- EUR) each.»

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le sept mai.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

CARYOTUS CONSULTADORIA E MARKETING, Lda., ayant son siège social au 88, terceiro andar, freguesia da Sé, Rua dos Murças, Funchal, Portugal, inscrite au registre des sociétés de la Zone Franche de Madère sous le numéro 4487/99.09.27.

ici représentée par LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., ayant son siège social à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, elle-même représentée par Monsieur José Correia, comptable, demeurant à F-Longwy et Monsieur Guillaume Martin-Saudax, juriste, demeurant à F-Metz, agissant conjointement en leurs qualités respectives de fondés de pouvoir A,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 11 mars 2003.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par les mandataires de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme dit-est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Que suite à une cession de parts datée du 10 mars 2003, dûment acceptée par la société, en conformité avec l'article 190 de la loi du 10 août 1915, relative aux sociétés commerciales, elle est le seul associé actuel de la société LUMIA, S.à r.l., société à responsabilité limitée, constituée suivant acte du notaire instrumentant, en date du 24 octobre 2000, publié au Mémorial Recueil C numéro 395 du 30 mai 2001, dont les statuts furent modifiés suivant acte du notaire instrumentant, en date du 30 mai 2001, publié au Mémorial, Recueil C numéro 1166 du 14 décembre 2001.

Une copie de ladite cession de parts, après avoir été signée ne varietur par les mandataires de la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

- Qu'elle a pris la résolution suivante:

Résolution unique

En conséquence de ce qui a été déclaré ci-avant, l'associé décide de modifier l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Art. 6

Le capital social est fixé à la somme de huit cent douze mille Euros (812.000,- EUR) représenté par huit mille cent vingt (8.120) parts sociales de cent Euros (100,- EUR) chacune.»

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparantes l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. Correia, G. Martin-Saudax, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2003, vol. 17CS, fol. 73, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2003.

G. Lecuit.

(030710.3/220/79) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2003.

LUMIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 78.872.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2003.

G. Lecuit.

(030713.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2003.

XANTOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3394 Roeser, 59, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 73.129.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2003, réf. LSO-AF02887, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2003.

Pour VO CONSULTING LUX S.A.

Signature

(030328.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2003.

XANTOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3394 Roeser, 59, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 73.129.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2003, réf. LSO-AF02886, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2003.

Pour VO CONSULTING LUX S.A.

Signature

(030324.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2003.

L'OR-O-A, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 3, rue des Bains.

R. C. Luxembourg B 43.116.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2003, réf. LSO-AF02085, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2003.

Signature

Mandataire

(030197.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2003.

ZILINDER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 83.365.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 3 juin 2003

Sont nommés administrateurs, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2002:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, Président du Conseil d'Administration;
- Monsieur Reno Maurizio Tonelli, licencié en sciences politiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg;
- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2002:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2003, réf. LSO-AF01869. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030255.3/534/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2003.

S & S MULTISERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1221 Luxembourg, 167, rue de Beggen.

R. C. Luxembourg B 88.353.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2003, réf. LSO-AF02090, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2003.

Signature

Mandataire

(030199.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2003.

M.A.S. IMPORT-EXPORT, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9085 Ettelbruck, 6, rue Jean-PierreThill.

R. C. Luxembourg B 50.451.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2003, réf. LSO-AF02088, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2003.

Signature

Mandataire

(030200.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2003.

BELUX AUTOMOBILES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4235 Esch-sur-Alzette, 6, rue Saint Martin.

R. C. Luxembourg B 74.198.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2003, réf. LSO-AF02233, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2003.

Signature.

(030201.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2003.

GECARIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 44.481.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 juin 2003

- Les rapports du conseil d'administration et du commissaire sont approuvés.
- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 1999, au 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001.
- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2002.
- Conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915, l'Assemblée statue sur la question de la dissolution éventuelle de la société et décide de poursuivre les activités de celle-ci.

Luxembourg, le 10 juin 2003.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2003, réf. LSO-AF02174. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030428.3/655/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2003.

APROVIA MANAGEMENT GUN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 7, Parc d'Activités Syrdall. R. C. Luxembourg B 87.902.

Il résulte de différents transferts de parts sociales sous seing privés en date du 25 avril 2003 que les quatre cent quatre-vingt-quinze (495) parts sociales de catégorie A et les cinq (5) parts sociales de catégorie B de la Société sont détenues comme suit:

1. une (1) part sociale de catégorie B par CINVEN CAPITAL MANAGEMENT (TF No. 1) LIMITED, constituée en vertu des lois écossaises, ayant son siège social à 50, Lothian Road, Festival Square, Edinburgh EH3 9WJ, UK, enregistrée au Royaume-Uni sous le numéro SC213374 agissant comme general partner de CINVEN CAPITAL MANAGEMENT (TF No. 1) LIMITED PARTNERSHIP, constituée en vertu des lois anglaises et ayant son siège social à Pinners Hall, 105-108 Old Broad Street, London EC2N 1EH (UK), agissant comme general partner de:

THE THIRD CINVEN FUND (No. 1) LIMITED PARTNERSHIP

constituée en vertu des lois anglaises, ayant leur siège social à Pinners Hall, 105-108, Old Broad Street, London EC2N 1EH (UK);

2. une (1) part sociale de catégorie B par CINVEN CAPITAL MANAGEMENT (TF No. 1) LIMITED, constituée en vertu des lois écossaises, ayant son siège social à 50, Lothian Road, Festival Square, Edinburgh EH3 9WJ, UK, enregistrée au Royaune-Uni sous le numéro SC213374 agissant comme general partner de CINVEN CAPITAL MANAGEMENT (TF No. 1) LIMITED PARTNERSHIP, constituée en vertu des lois anglaises et ayant son siège social à Pinners Hall, 105-108, Old Broad Street, London EC2N 1EH (UK), agissant comme general partner de:

THE THIRD CINVEN FUND (No. 4) LIMITED PARTNERSHIP

constituée en vertu des lois anglaises, ayant leur siège social à Pinners Hall, 105-108, Old Broad Street, London EC2N 1EH (UK);

3. une (1) part sociale de catégorie B par CINVEN CAPITAL MANAGEMENT (TF No. 3) LIMITED, constituée en vertu des loi écossaises, ayant son siège social à 50, Lothian Road, Festival Square, Edinburgh EH3 9WJ, UK, enregistrée au Royaume-Uni sous le numéro SC213377 agissant comme general partner de CINVEN CAPITAL MANAGEMENT (TF No. 3) LIMITED PARTNERSHIP, constituée en vertu des lois anglaises et ayant son siège social à Pinners Hall, 105-108, Old Broad Street, London EC2N 1EH (UK), agissant comme general partner de:

THE THIRD CINVEN FUND US (No. 2) LIMITED PARTNERSHIP

constituée en vertu des lois anglaises, ayant leur siège social à Pinners Hall, 105-108, Old Broad Street, London EC2N 1EH (UK);

- 4. CARLYLE LUXEMBOURG PARTICIPATIONS 3, S.à r.l., ayant son siège social 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, immatriculé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 70.545: deux (2) parts sociales de catégorie B;
- 5. Philippe Clerget, né le 20 juillet 1955 à Châlons-sur-Marne (France), demeurant 15, rue de Siam, F-75016 Paris (France): quatre cent quatre-vingt-quinze (495) parts sociales de catégorie A de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2003.

Pour le Conseil de Gérance d'APROVIA MANAGEMENT GUN, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2003, réf. LSO-AF02208. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030335.3/250/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2003.

BELCONNFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 82.220.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 6 mai 2002

- La cooptation de Monsieur Sandro Capuzzo, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Giancarlo Cervino, démissionnaire, est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2007.

Fait à Luxembourg, le 6 mai 2002.

Certifié sincère et conforme

BELCONNFIN S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2003, réf. LSO-AE05246. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030222.3/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2003.

ITALGAMMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 78.993.

_

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 19 mars 2003

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2002:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement à Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, Président;
- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement à Luxembourg, 5, boulevard de la Foire:
- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement à Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2002:

- AUDIEX S.A., 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2003, réf. LSO-AF01873. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030263.3/534/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2003.

VULCALUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof, 3, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 7.493.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2003, réf. LSO-AF02086, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2003.

Signature

Mandataire

(030202.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2003.

ECOFINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt. R. C. Luxembourg B 79.660.

_

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mai 2003

1. Renouvellement des mandats du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes

Conseil d'Administration

- Monsieur Armand Distave, Conseiller Economique et Fiscal, demeurant à Luxembourg.
- Monsieur Max Galowich, Juriste, demeurant à Luxembourg.
- Monsieur Jean-Paul Frank, Expert-Comptable, demeurant à Luxembourg.

Commissaire aux Comptes

- LUX-AUDIT S.A., avec siège 57, avenue de la Faëncerie, L-1510 Luxembourg.

Les mandats viendront à expiration à la clôture de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra à la date prévue dans les statuts.

2. Transfert du siège social au 4, rue Henri Schnadt, à L-2530 Luxembourg

L'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social au 4, rue Henri Schnadt, à L-2530 Luxembourg.

Luxembourg, le 14 mai 2003.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01307. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(030498.3/503/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2003.

BENETTON INTERNATIONAL N.V. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 1, place d'Armes. R. C. Luxembourg B 89.124.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire du 23 mai 2003 que:

- Les actionnaires ont accepté la démission de Monsieur Luigi de Puppi de Puppi, administrateur de sociétés, né le 8 mars 1942 à Udine (Italie), et demeurant à Via Roma 5, Moimacco (UD), Italie, avec effet à la date de l'assemblée;
- Les actionnaires ont donné décharge à Monsieur Luigi de Puppi de Puppi pour l'exercice de ses fonctions jusqu'au jour de sa démission;
- Les actionnaires ont nommé Monsieur Silvano Cassano, administrateur de sociétés, né le 18 décembre 1956 à Argenta (Italie) et demeurant à Corso Moncalieri, n° 79, I-10100 Torino, Italie, en remplacement de Monsieur Luigi de Puppi de Puppi, avec effet à la date de l'assemblée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Münsbach, le 28 mai 2003.

Pour extrait conforme

ERNST & YOUNG TAX ADVISORY SERVICES, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2003, réf. LSO-AE06559. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030285.3/556/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2003.

LINCAN GESTION IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.

R. C. Luxembourg B 43.374.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2003, réf. LSO-AE05103, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2003.

LINCAN GESTION IMMOBILIERE S.A.

Signature

(030352.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2003.

EIKASIA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt. R. C. Luxembourg B 42.442.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 mai 2003

1. Renouvellement des mandats du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes

Conseil d'Administration

- Monsieur Armand Distave, Conseiller Economique et Fiscal, demeurant à Luxembourg.
- Monsieur Raymond Le Lourec, Conseiller Fiscal, demeurant à Luxembourg.
- Monsieur Max Galowich, Juriste, demeurant à Luxembourg.

Commissaire aux Comptes

- LUX-AUDIT S.A., avec siège 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Les mandats viendront à expiration à la clôture de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra à la date prévue dans les statuts.

2. Transfert du siège social

Le siège de la société est transféré du L-1370 Luxembourg, 16, Val Ste Croix, au L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

Luxembourg, le 6 mai 2003.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01308. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(030500.3/503/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2003.

AMBROSIA HOLDING CO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich. R. C. Luxembourg B 53.884.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société tenue en date du 5 mai 2003, que:

- les bilans et comptes de pertes et profits au 31 décembre 2000 et 31 décembre 2001 dont été approuvés par l'Assemblée générale.
- décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2000 et 31 décembre 2001.
- les mandats d'administrateur de M. Eric Vanderkerken, employé privé, ayant pour adresse professionnelle 73, Côte d'Eich à L-1450 luxembourg, de M. Patrick Lorenzato, employé privé, ayant pour adresse professionnelle 73, Côte d'Eich à L-1450 Luxembourg et de M. John Aloupis, directeur, demeurant à Livanos Building, 47/49 Akki Mioloulou, GR-18510 Piraeus et celui du commissaire aux comptes, Monsieur Lex Benoy, expert-comptable, demeurant 13, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg ont été renouvelés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2002.

Luxembourg, le 5 mai 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2003, réf. LSO-AF02354. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030355.3/751/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2003.

FINANCIAL FLEURUS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 41, rue des Glacis. R. C. Luxembourg B 42.729.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2003, réf. LSO-AE05100, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2003.

Signature.

(030358.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2003.

HUMANITARIAN WEGA, A.s.b.l., Association sans but lucratif.

Siège social: L-6970 Oberanven, 44, rue Andethana.

Constituée en 1995 et enregistrée au Répertoire Général des Personnes sous le numéro 1995 61 02815

Modification des statuts de l'association

L'assemblée générale de l'association, siégeant en date du 10 janvier 2003 et statuant à l'unanimité, a décidé les modifications statutaires suivantes:

Le siège de l'association est transféré de la Résidence de Rome, 11, bvd Royal, B.P. 787, L-2017 Luxembourg à la nouvelle adresse:

44, rue Andethana L-6970 Oberanven

A l'article 2, le point 1er est modifié comme suit:

Art. 2. 1er. HUMANITARIAN WEGA a pour but la coopération au développement. Ce but est poursuivi à travers des projets de développement dans les domaines social, économique et culturel.

A l'article 10, le point 1er est modifié comme suit:

Art. 10. 1^{er}. En cas de dissolution de l'organisation, son patrimoine sera transféré à une organisation non gouvernementale de développement agréée par le Ministère de la Coopération, poursuivant des objectifs similaires à ceux de l'organisation et active dans les domaines liés à ceux dans lesquels l'organisation a oeuvré. Ce transfert sera décidé par simple majorité des membres.

Les associés demandent que ces modifications soient enregistrées en bonne et due forme au Registre de Commerces et des sociétés.

A. de Moor / C. Hartwich

Présidente / Secrétaire Générale

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2003, réf. LSO-AF04069. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030826.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2003.

CA.P.EQ. PARTNERS & CIE S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Registered office: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 85.898.

In the year two thousand three, on the sixth of May.

Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of CA.P.EQ. PARTNERS & Cie S.C.A., a Luxembourg partnership limited by shares («société en commandite par actions») with registered office in Luxembourg, (the «Company»), incorporated by a notarial deed of December 21, 2001, published in the Mémorial, Recueil C number 761 of May 18, 2002. The articles of incorporation have been modified for the last time by a deed of the undersigned notary, on November 12, 2002, published in the Mémorial, Recueil C number 40 of January 15, 2003.

The extraordinary general meeting is opened and is presided by Mrs. Maud Martin, private employee, residing in Luxembourg.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mrs. Annick Braquet, private employee, residing in B-Chantemelle.

The meeting elects as scrutineer Mrs. Caroline Meyers, private employee, residing in Contern.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to state that:

- I) The agenda of the meeting is the following:
- 1. Acknowledgment of the transfer by CA.P.EQ. PARTNERS III, S.à r.l. (before mentioned under CA.P.EQ. PARTNERS I, S.à r.l.) of its partnership interest in the Company, including all its shares, to CA.P.EQ. PARTNERS S.A.
- 2. Amendment of article 1 of the articles of incorporation of the Company so as to reflect such change in the Company.
- 3. To accept the resignation of the members of the Supervisory Board: Mr. Vincent Dogs and INTERAUDIT, S.à r.l. with effect as to March 25, 2003;
 - 4. To discharge the resigning members of the Supervisory Board;
 - 5. To appoint Mr. Savio Gariboldi and Mr. Attilio Marcozzi as members of the Supervisory Board.
- II. That the present extraordinary general meeting has been convened by letters sent by registered mail to the share-holders on April 9, 2003.
- III. The shareholders present or represented, the proxy holders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxy holders of the represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed.

- IV. As appears from the said attendance list, 11,200 shares out of 11,455 shares in circulation are present or represented at the present general meeting.
 - V. As a consequence, the present meeting is regularly constituted and may deliberate on the items of the agenda.

Than the general meeting, after deliberation, took the following resolutions:

First resolution

The general meeting acknowledges the transfer by CA.P.EQ. PARTNERS III, S.à r.l. (before mentioned under CA.P.EQ. PARTNERS I, S.à r.l.), having its registered office in L-2320 Luxembourg, 43, boulevard de la Pétrusse, R. C. Luxembourg B 88.307, of its partnership interest in the Company, including all its shares, to CA.P.EQ. PARTNERS S.A., having its registered office in L-2320 Luxembourg, 43, boulevard de la Pétrusse, R. C. Luxembourg B 88.238.

Second resolution

The general meeting resolves to amend article 1 of the Company's articles of incorporation, which shall forthwith read as follows:

«Art. 1. Form.

There is hereby established among the subscribers, CA.P.EQ. PARTNERS S.A., a «société anonyme», organized and existing under the laws of Luxembourg, as associé commandité (hereinafter referred to as the «General Partner») and the other subscribers as associés commanditaires, and all those who may become holders of shares hereafter, a société en commandite par actions, under the firm (raison sociale) of:

CA.P.EQ. PARTNERS & CIE S.C.A. (hereinafter referred to as the «Company»).»

Third resolution

The general meeting decides to accept the resignation of the members of the Supervisory Board:

- INTERAUDIT, S.à r.l., having its registered office in L-1511 Luxembourg, 119, avenue de la Faïencerie, R. C. Luxembourg B 29.501 and
- Mr. Vincent Dogs, private employee, born in Dudelange, on April 25, 1964, with professional address in L-1511 Luxembourg, 119, avenue de la Faïencerie,

with effect as of March 25, 2003, and decides to grant full discharge to them for the exercise of their mandates.

Fourth resolution

The general meeting decides to appoint as members of the Supervisory Board:

- Mr. Savio Gariboldi, independent, born in Monza (I), on August 9, 1960, residing in Via Como 1, 20035 Lissone (MI), Italy
- Mr. Attilio Marcozzi, dott. Commercialista, born in Giulianova (I), on July 21, 1961, residing in Piazza Sei Febbraio 26, 20145 Milano (MI), Italy.

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed and these minutes were signed by the members of the board of the meeting and the undersigned notary.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this document are estimated at approximately one thousand Euro (1,000.- EUR).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le six mai.

Par-devant Nous, Maître Gérard Lecuit, notaire résidant à Luxembourg.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de CA.P.EQ. PARTNERS & CIE S.C.A., une société en commandite par actions («la Société»), ayant son siège social à Luxembourg, constituée par acte notarié en date du 21 décembre 2001, publié au Mémorial, Recueil C numéro 761 du 18 mai 2002, dont les statuts furent modifiés en dernier lieu suivant acte du notaire instrumentant, en date du 12 novembre 2002, publié au Mémorial, Recueil C numéro 40 du 15 janvier 2003.

L'assemblée générale extraordinaire a été ouverte et présidée par Madame Maud Martin, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Annick Braquet, employée privée, demeurant à B-Chantemelle.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Caroline Meyers, employée privée, demeurant à Contern.

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I) L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

- 1. Acceptation du transfert par CA.P.EQ. PARTNERS III, S.à r.l. (anciennement dénommée CA.P.EQ. PARTNERS I, S.à r.l.) de ses intérêts d'associé commandité dans la Société, y inclus l'ensemble de ses actions à CA.P.EQ. PARTNERS S.A.
 - 2. Modification de l'article 1er des statuts de la Société afin de refléter un tel changement dans la Société.
- 3. Accepter la démission des membres du Conseil de Surveillance: Monsieur Vincent Dogs et INTERAUDIT, S.à r.l. avec effet au 25 mars 2003;
 - 4. Décharge aux membres démissionnaires du Conseil de Surveillance;
 - 5. Nommer Monsieur Savio Gariboldi et Monsieur Attilio Marcozzi comme membres du Conseil de Surveillance.
- II.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a été convoquée par lettres recommandées contenant l'ordre du jour faites en date du 9 avril 2003.
- III.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

- IV.- Qu'il résulte de la liste de présence que 11.200 actions sur les 11.455 actions sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale.
- V.- Qu'en conséquence, la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'accepter le transfert par CA.P.EQ. PARTNERS III, S.à r.l. (anciennement dénommée CA.P.EQ. PARTNERS I, S.à r.l.), ayant son siège social à L-2320 Luxembourg, 43, boulevard de la Pétrusse, R. C. Luxembourg B 88.307, de ses intérêts d'associé commandité dans la Société, y inclus l'ensemble de ses actions, à CA.P.EQ. PARTNERS S.A., ayant son siège social à L-2320 Luxembourg, 43, boulevard de la Pétrusse, R. C. Luxembourg B 88.238.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 1er des statuts de la Société qui sera dorénavant rédigé comme suit:

«Art. 1er. Forme.

Il est établi entre CA.P.EQ. PARTNERS S.A., une société anonyme, existant sous le droit luxembourgeois, en tant qu'actionnaire commandité (ci-après désigné «l'Actionnaire Commandité»), et les autres souscripteurs comme actionnaire commanditaire (ci-après désigné «l'Actionnaire Commanditaire») et tous ceux qui pourraient devenir actionnaires par la suite, une société en commandite par actions, qui existera sous la dénomination de:

CA.P.EQ. PARTNERS & CIE S.C.A. (ci-après désignée la «Société»).»

Troisième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission des membres du Conseil de Surveillance:

- INTERAUDIT, S.à r.l., ayant son siège social à L-1511 Luxembourg, 119, avenue de la Faïencerie, R. C. Luxembourg B 29.501 et

- Monsieur Vincent Dogs, employé privé, né à Dudelange, le 15 avril 1964, avec adresse professionnelle à L-1511 Luxembourg, 119, avenue de la Faïencerie,

avec effet au 25 mars 2003, et décide de leur accorder pleine décharge en ce qui concerne l'exercice de leurs fonctions.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de nommer:

- Monsieur Savio Gariboldi, indépendant, né à Monza (I), le 9 août 1960, demeurant à Via Como 1, 20035 Lissone (MI), Italie,
- Monsieur Attilio Marcozzi, dott. commercialista, né à Giulianova (I), le 21 juillet 1961, demeurant à Piazza Sei Febbraio 26, 20145 Milano (MI), Italie,

comme membres du Conseil de Surveillance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée et ce procès-verbal est signé par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant.

Evaluation des frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à mille Euros (1.000,- EUR).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte. Signé: M. Martin, A. Braquet, C. Meyers, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2003, vol. 17CS, fol. 76, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

G. Lecuit.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2003. G. Lecuit.

(030704.3/220/155) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2003.

CA.P.EQ. PARTNERS & CIE S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 85.898.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2003.

(030707.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2003.

NBG INTERNATIONAL FUNDS SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-2420 Luxembourg, 11-13, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 81.335.

With effect from July 1st, 2003, EURO-VL LUXEMBOURG S.A. will act as Administrative, Corporate and Domiciliary Agent and as Registrar and Transfer Agent of the Company in replacement of SOCIETE GENERALE BANK & TRUST S.A. / Luxembourg.

EURO-VL LUXEMBOURG S.A. has been incorporated in Luxembourg on November 29th, 2002 and its corporate object is to be a distributor of shares and units of investment funds and to provide administrative services to investment and pension funds both in Luxembourg or abroad.

Consequently, the Board of Directors of the Company, pursuant two agreements to come into force on July 1st, 2003, has appointed EURO-VL LUXEMBOURG S.A. as Administrative, Corporate and Domiciliary Agent and as Registrar and Transfer Agent of the Company.

In such capacities, EURO-VL LUXEMBOURG S.A. will be responsible for the administrative functions required by the Luxembourg Law such as the calculation of the Net Asset Value, the maintenance of the accounting records, the processing of the subscription and redemption of Shares, and the keeping of the Shareholder's Register.

The registered office of the Company will be transferred from 11-13, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg to 11A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

An updated Prospectus will be available at the registered office of the Company and at the counter of the Custodian Bank (SOCIETE GENERALE BANK & TRUST S.A. / 11-13, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg).

For NBG INTERNATIONAL FUNDS SICAV

The Board of Directors

(03545/045/24)

SOCIETE DE GESTION DE L'EURO GLOBAL INVESTMENT FUND, Société Anonyme.

Registered office: L-2420 Luxembourg, 11-13, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 7.051.

With effect from July 1st, 2003, EURO-VL LUXEMBOURG S.A. will act as Administrative Agent of the Management Company and of EURO GLOBAL INVESTMENT FUND, Corporate and Domiciliary Agent of the Management Company and as Registrar and Transfer Agent of EURO GLOBAL INVESTMENT FUND in replacement of SOCIETE GEN-ERALE BANK & TRUST S.A. / Luxembourg.

EURO-VL LUXEMBOURG S.A., subsidiary of EURO-VL FRANCE and of SOCIETE GENERALE BANK & TRUST S.A. / Luxembourg, has been incorporated in Luxembourg on November 29th, 2002 and its corporate object is to be a distributor of shares and units of investment funds and to provide administrative services to investment and pension funds both in Luxembourg or abroad.

Consequently, the Board of Directors of the Company, pursuant two agreements to come into force on July 1st, 2003, has appointed EURO-VL LUXEMBOURG S.A. as Administrative Agent, Corporate and Domiciliary Agent and as Registrar and Transfer Agent.

In such capacities, EURO-VL LUXEMBOURG S.A. will be responsible for the administrative functions required by the Luxembourg Law such as the calculation of the Net Asset Value, the maintenance of the accounting records, the processing of the subscription and redemption of Units, and the keeping of the Unitholder's Register.

The registered office of the Company will be transferred from 11-13, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg to 11A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

An updated Prospectus and Management Regulations will be available at the registered office of the Company and at the counter of the Custodian Bank (SOCIETE GENERALE BANK & TRUST S.A. / 11-13, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg.

For SOCIETE DE GESTION DE L'EURO GLOBAL INVESTMENT FUND.

The Board of Directors.

(03507/045/27)

BANIF RENTA FIJA MULTIDIVISA MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2420 Luxembourg, 11-13, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 30.149.

With effect from July 1st, 2003, EURO-VL LUXEMBOURG S.A. will act as Administrative Agent of the Management Company and of BANIF RENTA FIJA MULTIDIVISA, Corporate and Domiciliary Agent of the Management Company and as Registrar and Transfer Agent of BANIF RENTA FIJA MULTIDIVISA in replacement of SOCIETE GENERALE BANK & TRUST S.A. / Luxembourg.

EURO-VL LUXEMBOURG S.A., subsidiary of EURO-VL FRANCE and of SOCIETE GENERALE BANK & TRUST S.A. / Luxembourg, has been incorporated in Luxembourg on November 29th, 2002 and its corporate object is to be a distributor of shares and units of investment funds and to provide administrative services to investment and pension funds both in Luxembourg or abroad.

Consequently, the Board of Directors of the Management Company, pursuant two agreements to come into force on July 1st, 2003, has appointed EURO-VL LUXEMBOURG S.A. as Administrative Agent, Corporate and Domiciliary Agent and as Registrar and Transfer Agent.

In such capacities, EURO-VL LUXEMBOURG S.A. will be responsible for the administrative functions required by the Luxembourg Law such as the calculation of the Net Asset Value, the maintenance of the accounting records, the processing of the subscription and redemption of Units, and the keeping of the Unit holders' Register.

The registered office of the Management Company will be transferred from 11-13, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg to 11A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

An updated Prospectus and Management Regulations will be available at the registered office of the Company and at the counter of the Custodian Bank (SOCIETE GENERALE BANK & TRUST S.A. / 11-13, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg.

For BANIF RENTA FIJA MULTIDIVISA MANAGEMENT S.A.

The Board of Directors

(03508/045/28)

ASIA FUND MANAGEMENT COMPANY, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter. R. C. Luxembourg B 13.256.

Avec effet du 1er juillet 2003, EURO-VL LUXEMBOURG S.A. agira en tant qu'Agent Administratif, Sociétaire et Domiciliataire et en tant qu'Agent de Registre et de Transfert de la Société de Gestion et du Fonds ASIA FUND, en remplacement de SOCIETE GENERALE BANK & TRUST S.A. / Luxembourg.

EURO-VL LUXEMBOURG S.A. a été constituée à Luxembourg le 29 novembre 2002 et son objet social principal est la distribution d'actions / de parts d'organismes de placement collectif ainsi que la prestation de services administratifs à des organismes de placement collectif et à des fonds de pension tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

En conséquence, le Conseil d'Administration de la Société de Gestion, par le biais de deux contrats entrant en vigueur le 1er juillet 2003, a nommé EURO-VL LUXEMBOURG S.A. en tant qu'Agent Administratif, Sociétaire et Domiciliataire et en tant qu'Agent de Registre et de Transfert.

A cet effet, EURO-VL LUXEMBOURG S.A. sera responsable de toutes les fonctions administratives requises par la loi luxembourgeoise telles que le calcul de la valeur nette d'inventaire, la tenue des livres du Fonds, le processus de souscription et de remboursement des parts du Fonds et la tenue du registre des détenteurs de parts.

Le siège social de la Société sera transféré du 15, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg au 11A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Le Prospectus ainsi que le Règlement de Gestion mis à jour seront disponibles au siège social de la Société et aux guichets de la Banque Dépositaire (SOCIETE GENERALE BANK & TRUST S.A. / 11-13, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg).

Pour ASIA FUND MANAGEMENT COMPANY Le Conseil d'Administration

(03509/045/25)

DG LUX MULTIMANAGER I SICAV, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: L-1445 Luxemburg-Strassen, 4, rue Thomas Edison. H. R. Luxemburg B 58.249.

Mitteilung an die Aktionäre des DG LUX MULTIMANAGER I SICAV-AHW TOP-DIVIDEND LOW-5 INTERNATIONAL

Der Verwaltungsrat der DG LUX MULTIMANAGER I SICAV hat folgenden Beschluss gefasst:

Ab dem 1. Juli 2003 gelten für den obigen Teilfonds die folgenden Änderungen:

a) Umformulierung der Anlagepolitik wie nachfolgend beschrieben:

Der AHW TOP-DIVIDEND LOW-5 INTERNATIONAL wurde gegründet auf Initiative der AHW CAPITAL MANA-GEMENT GmbH, Vermögensverwaltung, mit Sitz in Krefeld, Deutschland.

Der AHW TOP-DIVIDEND LOW-5 INTERNATIONAL investiert seine Gelder nach dem Value-Ansatz ausschließlich in Blue-Chips unter Anwendung der Dividenden Strategie Low-5. Die zugrunde liegende Fondswährung ist der Euro. Die Dividenden Strategie Low-5 ist ein strengen Vorgaben folgender Plan für die Kapitalanlage in Top-Aktien - auch bekannt als «Blue-Chips» bzw. «Standardwerte».

Hierbei werden aus den jeweiligen Top-Aktien des wichtigsten Index für Standardwerte eines Landes (z.B. DAX, CAC 40, AEX, Dow-Jones-Index) die 10 Aktien mit der höchsten Dividendenrendite und von diesen wiederum die 5 nach Einschätzung des Fondsmanagements preiswertesten Aktien ermittelt und daraus das Portfolio zusammengestellt. Dieser Prozess wird nach Ablauf etwa eines Jahres wiederholt und das bestehende Portfolio wird an das neue Zielportfolio angepasst. Die Dividenden der Papiere werden wiederangelegt mit dem Ziel gemeinsam mit den Kurserträgen mittel- bis langfristig deutlich bessere Ergebnisse zu erwirtschaften als der Vergleichsindex. Auf Grund der klar mathematisch definierten Strategie sollen emotionale Aspekte sowie aufwendige Kosten für Research weitestgehend ausgeschlossen werden.

Anlagen nach der Dividenden Strategie basieren auf dem Know-How des bekannten Aktienforschers Prof. Benjamin Graham und wurde durch die AHW CAPITAL MANAGEMENT GmbH seit Jahren in der Vermögensverwaltung erfolgreich angewandt.

Nach dem Grundsatz der Risikostreuung werden die investierten Gelder auf mindestens drei europäische Indices (z.B. DAX, CAC 40, AEX, ATX) nach dem Low-5-Prinzip aufgeteilt, die auf den Euro als der gemeinsamen europäischen Währung lauten und die der Anlagestrategie des AHW TOP-DIVIDEND LOW-5 INTERNATIONAL entsprechen. Bis zu 25% werden in den der Strategie entsprechenden US-Aktien in US Dollar angelegt. Dies gewährleistet, dass immer mindestens 20 Blue-Chips im Vermögen des AHW TOP-DIVIDEND LOW-5 INTERNATIONAL enthalten sind.

Daneben darf der AHW TOP-DIVIDEND LOW-5 INTERNATIONAL bei entsprechender Markteinschätzung innerhalb der gesetzlich zulässigen Grenzen einen Teil seines Vermögens in flüssigen Mitteln und Festgeldern halten. Das Fondsmanagement behält sich vor, je nach Wirtschaftslage unter Einhaltung der oben beschriebenen Strategie bei der Auswahl der Länder und Einzeltitel Anpassungen vorzunehmen.

Der Einsatz von Futures, Optionen oder sonstigen derivativen Finanzinstrumenten ist ausdrücklich ausgeschlossen.

Der Verwaltungsrat behält sich in Absprache mit der Vertriebsstelle AHW SERVICE GmbH als Vertriebsstelle des Teilfonds vor, je nach Marktlage das maximale Zeichnungsvolumen auf 100 Mio. EUR zu beschränken.

- b) Berechnung des Nettoinventarwertes an jedem Bankarbeitstag in Luxemburg
- c) Die Mindestlaufzeit für zukünftig angebotene Sparpläne über einen mehrjährigen Zeitraum (Vorsorgeplan) beträgt 7 Jahre.

Ein geänderter Verkaufsprospekt ist am Sitz der DG LUX MULTIMANAGER I SICAV sowie bei der Zahl- und Vertriebsstelle erhältlich.

Luxemburg, im Juni 2003.

(03516/755/45)Der Verwaltungsrat.

EUROPE INVESTISSEMENT PLACEMENT GESTION, Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 25.616.

Avec effet du 1er juillet 2003, EURO-VL LUXEMBOURG S.A. agira en tant qu'Agent Administratif, Sociétaire et Domiciliataire et en tant qu'Agent de Registre et de Transfert de la Société de Gestion et du Fonds EUROPE INVESTISSE-MENT PLACEMENT, en remplacement de SOCIETE GENERALE BANK & TRUST S.A. / Luxembourg.

EURO-VL LUXEMBOURG S.A. a été constituée à Luxembourg le 29 novembre 2002 et son objet social principal est la distribution d'actions / de parts d'organismes de placement collectif ainsi que la prestation de services administratifs à des organismes de placement collectif et à des fonds de pension tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

En conséquence, le Conseil d'Administration de la Société de Gestion, par le biais de deux contrats entrant en vigueur le 1er juillet 2003, a nommé EURO-VL LUXEMBOURG S.A. en tant qu'Agent Administratif, Sociétaire et Domiciliataire et en tant qu'Agent de Registre et de Transfert.

A cet effet, EURO-VL LUXEMBOURG S.A. sera responsable de toutes les fonctions administratives requises par la loi luxembourgeoise telles que le calcul de la valeur nette d'inventaire, la tenue des livres du Fonds, le processus de souscription et de remboursement des parts du Fonds et la tenue du registre des détenteurs de parts.

Le siège social de la Société sera transféré du 15, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg au 11A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Le Prospectus ainsi que le Règlement de Gestion mis à jour seront disponibles au siège social de la Société et aux guichets de la Banque Dépositaire (SOCIETE GENERALE BANK & TRUST S.A. / 11-13, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg).

Pour EUROPE INVESTISSEMENT PLACEMENT GESTION Le Conseil d'Administration (03510/045/25)

SOCIETE DE GESTION DE LEOPARD FUND S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2420 Luxembourg, 11-13, avenue Emile Reuter. R. C. Luxembourg B 41.375.

With effect from July 1st, 2003, EURO-VL LUXEMBOURG S.A. will act as Administrative Agent of the Management Company and of LEOPARD FUND, Corporate and Domiciliary Agent of the Management Company and as Registrar and Transfer Agent of LEOPARD FUND in replacement of SOCIETE GENERALE BANK & TRUST S.A. / Luxembourg.

EURO-VL LUXEMBOURG S.A., subsidiary of EURO-VL FRANCE and of SOCIETE GENERALE BANK & TRUST S.A. / Luxembourg has been incorporated in Luxembourg on November 29th, 2002 and its corporate object is to be a distributor of shares and units of investment funds and to provide administrative services to investment and pension funds both in Luxembourg or abroad.

Consequently, the Board of Directors of the Management Company, pursuant two agreements to come into force on July 1st, 2003, has appointed EURO-VL LUXEMBOURG S.A. as Administrative Agent, Corporate and Domiciliary Agent and as Registrar and Transfer Agent.

In such capacities, EURO-VL LUXEMBOURG S.A. will be responsible for the administrative functions required by the Luxembourg Law such as the calculation of the Net Asset Value, the maintenance of the accounting records, the processing of the subscription and redemption of Units, and the keeping of the Unit holders' Register.

The registered office of the Management Company will be transferred from 11-13, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg to 11A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

An updated Prospectus and Management Regulations will be available at the registered office of the Company and at the counter of the Custodian Bank (SOCIETE GENERALE BANK & TRUST S.A. / 11-13, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg.

For SOCIETE DE GESTION DE LEOPARD FUND S.A. The Board of Directors (03511/045/26)

DG LUX MULTIMANAGER I SICAV, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: L-1445 Luxemburg-Strassen, 4, rue Thomas Edison. H. R. Luxemburg B 58.249.

Die Aktionäre des obigen Teilfonds werden hiermit unterrichtet, dass bedingt durch die Einführung einer Aktienklasse mit Namen LACUNA APO BIOTECH SUBFUND TYP 0, die Aktien des LACUNA APO BIOTECH SUBFUND ab dem 1. Juli 2003 mit Namen LACUNA APO BIOTECH SUBFUND TYP A bezeichnet werden.

Ein geänderter Verkaufsprospekt ist am Sitz der DG LUX MULTIMANAGER I SICAV sowie bei der Zahl- und Vertriebsstelle erhältlich.

Luxemburg, im Juni 2003.

(03517/755/12) Der Verwaltungsrat.

MARTIN CURRIE GEFINOR FUND MANAGEMENT COMPANY, Société Anonyme.

Registered office: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 21.167.

With effect from July 1st, 2003, EURO-VL LUXEMBOURG S.A. will act as Administrative, Corporate and Domiciliary Agent and as Registrar and Transfer Agent of the Management Company and of SCOTTISH WORLD FUND in replacement of SOCIETE GENERALE BANK & TRUST S.A. / Luxembourg.

EURO-VL LUXEMBOURG S.A. has been incorporated in Luxembourg on November 29th, 2002 and its corporate object is to be a distributor of shares and units of investment funds and to provide administrative services to investment and pension funds both in Luxembourg or abroad.

Consequently, the Board of Directors of the Management Company, pursuant two agreements to come into force on July 1st, 2003, has appointed EURO-VL LUXEMBOURG S.A. as Administrative Agent, Corporate and Domiciliary Agent and as Registrar and Transfer Agent.

In such capacities, EURO-VL LUXEMBOURG S.A. will be responsible for the administrative functions required by the Luxembourg Law such as the calculation of the Net Asset Value, the maintenance of the accounting records, the processing of the subscription and redemption of Units, and the keeping of the Unit holder's Register.

The registered office of the Management Company will be transferred from 15, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg to 11A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

An updated Prospectus as well as the Management Regulations will be available at the registered office of the Company and at the counter of the Custodian Bank (SOCIETE GENERALE BANK & TRUST S.A. / 11-13, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg.)

For MARTIN CURRIE GEFINOR FUND MANAGEMENT COMPANY

The Board of Directors

(03512/045/25)

SANTANDER CENTRAL HISPANO ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2420 Luxembourg, 11-13, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 57.043.

With effect from July 1st, 2003, EURO-VL LUXEMBOURG S.A. will act as Administrative Agent of the Management Company and of SANTANDER CENTRAL HISPANO HORIZONS, Corporate and Domiciliary Agent of the Management Company and as Registrar and Transfer Agent of SANTANDER CENTRAL HISPANO HORIZONS in replacement of SOCIETE GENERALE BANK & TRUST S.A. / Luxembourg.

EURO-VL LUXEMBOURG S.A., subsidiary of EURO-VL FRANCE and of SOCIETE GENERALE BANK & TRUST S.A. / Luxembourg, has been incorporated in Luxembourg on November 29th, 2002 and its corporate object is to be a distributor of shares and units of investment funds and to provide administrative services to investment and pension funds both in Luxembourg or abroad.

Consequently, the Board of Directors of the Management Company, pursuant two agreements to come into force on July 1st, 2003, has appointed EURO-VL LUXEMBOURG S.A. as Administrative Agent, Corporate and Domiciliary Agent and as Registrar and Transfer Agent.

In such capacities, EURO-VL LUXEMBOURG S.A. will be responsible for the administrative functions required by the Luxembourg Law such as the calculation of the Net Asset Value, the maintenance of the accounting records, the processing of the subscription and redemption of Units, and the keeping of the Unit holders' Register.

The registered office of the Management Company will be transferred from 11-13, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg to 11A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

An updated Prospectus and Management Regulations will be available at the registered office of the Company and at the counter of the Custodian Bank (SOCIETE GENERALE BANK & TRUST S.A. / 11-13, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg.

For SANTANDER CENTRAL HISPANO ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

The Board of Directors

(03513/045/28)

TALENTS INTERNATIONAL FUND MANAGEMENT COMPANY, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 60.963.

Avec effet du 1^{er} juillet 2003, EURO-VL LUXEMBOURG S.A. agira en tant qu'Agent Administratif, Sociétaire et Domiciliataire et en tant qu'Agent de Registre et de Transfert de la Société de Gestion et du Fonds TALENTS INTERNATIONAL FUND, en remplacement de SOCIETE GENERALE BANK & TRUST S.A. / Luxembourg.

EURO-VL LUXEMBOURG S.A. a été constituée à Luxembourg le 29 novembre 2002 et son objet social principal est la distribution d'actions / de parts d'organismes de placement collectif ainsi que la prestation de services administratifs à des organismes de placement collectif et à des fonds de pension tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

En conséquence, le Conseil d'Administration de la Société de Gestion, par le biais de deux contrats entrant en vigueur le 1er juillet 2003, a nommé EURO-VL LUXEMBOURG S.A. en tant qu'Agent Administratif, Sociétaire et Domiciliataire et en tant qu'Agent de Registre et de Transfert.

A cet effet, EURO-VL LUXEMBOURG S.A. sera responsable de toutes les fonctions administratives requises par la loi luxembourgeoise telles que le calcul de la valeur nette d'inventaire, la tenue des livres du Fonds, le processus de souscription et de remboursement des parts du Fonds et la tenue du registre des détenteurs de parts.

Le siège social de la Société sera transféré du 11, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg au 11A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Le Prospectus ainsi que le Règlement de Gestion mis à jour seront disponibles au siège social de la Société et aux guichets de la Banque Dépositaire (SOCIETE GENERALE BANK & TRUST S.A. / 11-13, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg).

Pour TALENTS INTERNATIONAL FUND MANAGEMENT COMPANY Le Conseil d'Administration

(03515/045/25)

BANESFONDO INTERNACIONAL, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-2420 Luxembourg, 11-13, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 35.067.

With effect from July 1st, 2003, EURO-VL LUXEMBOURG S.A. will act as Administrative, Corporate and Domiciliary Agent and as Registrar and Transfer Agent of the Company in replacement of SOCIETE GENERALE BANK & TRUST S.A. / Luxembourg.

EURO-VL LUXEMBOURG S.A., subsidiary of EURO-VL FRANCE and of SOCIETE GENERALE BANK & TRUST S.A. / Luxembourg, has been incorporated in Luxembourg on November 29th, 2002 and its corporate object is to be a distributor of shares and units of investment funds and to provide administrative services to investment and pension funds both in Luxembourg or abroad.

Consequently, the Board of Directors of the Company, pursuant two agreements to come into force on July 1st, 2003, has appointed EURO-VL LUXEMBOURG S.A. as Administrative, Corporate and Domiciliary Agent and as Registrar and Transfer Agent of the Company.

In such capacities, EURO-VL LUXEMBOURG S.A. will be responsible for the administrative functions required by the Luxembourg Law such as the calculation of the Net Asset Value, the maintenance of the accounting records, the processing of the subscription and redemption of Shares, and the keeping of the Shareholder's Register.

The registered office of the Company will be transferred from 11-13, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg to 11A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

An updated Prospectus will be available at the registered office of the Company and at the counter of the Custodian Bank (SOCIETE GENERALE BANK & TRUST S.A. / 11-13, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg.)

For BANESFONDO INTERNACIONAL

The Board of Directors

(03540/045/25)

VALUE STRATEGY FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11-13, avenue Emile Reuter. R. C. Luxembourg B 62.976.

Avec effet du 1er juillet 2003, EURO-VL LUXEMBOURG S.A. agira en tant qu'Agent Administratif, Sociétaire et Domiciliataire et en tant qu'Agent de Registre et de Transfert de la Société en remplacement de SOCIETE GENERALE BANK & TRUST S.A. / Luxembourg.

EURO-VL LUXEMBOURG S.A. a été constituée à Luxembourg le 29 novembre 2002 et son objet social principal est la distribution d'actions / de parts d'organismes de placement collectif ainsi que la prestation de services administratifs à des organismes de placement collectif et à des fonds de pension tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

En conséquence, le Conseil d'Administration de la Société, par le biais de deux contrats entrant en vigueur le 1er juillet 2003, a nommé EURO-VL LUXEMBOURG S.A. en tant qu'Agent Administratif et Domiciliataire et en tant qu'Agent de Registre et de Transfert de la Société.

A cet effet, EURO-VL LUXEMBOURG S.A. sera responsable de toutes les fonctions administratives requises par la loi luxembourgeoise telles que le calcul de la valeur nette d'inventaire, la tenue des livres de la Société, le processus de souscription et de remboursement d'actions et la tenue du registre des actionnaires.

Le siège social de la Société sera transféré du 11-13, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg au 11A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Un prospectus mis à jour seront disponible au siège social de la Société et aux guichets de la Banque Dépositaire (SOCIETE GENERALE BANK & TRUST S.A. / 11-13, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg).

Pour VALUE STRATEGY FUND

Le Conseil d'Administration

(03541/045/24)

SG PRIVINVEST HARMONY FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11-13, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 61.871.

Avec effet du 1^{er} juillet 2003, EURO-VL LUXEMBOURG S.A. agira en tant qu'Agent Administratif, Sociétaire et Domiciliataire et en tant qu'Agent de Registre et de Transfert de la Société en remplacement de SOCIETE GENERALE BANK & TRUST S.A. / Luxembourg.

EURO-VL LUXEMBOURG S.A. a été constituée à Luxembourg le 29 novembre 2002 et son objet social principal est la distribution d'actions / de parts d'organismes de placement collectif ainsi que la prestation de services administratifs à des organismes de placement collectif et à des fonds de pension tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

En conséquence, le Conseil d'Administration de la Société, par le biais de deux contrats entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2003, a nommé EURO-VL LUXEMBOURG S.A. en tant qu'Agent Administratif et Domiciliataire et en tant qu'Agent de Registre et de Transfert de la Société.

A cet effet, EURO-VL LUXEMBOURG S.A. sera responsable de toutes les fonctions administratives requises par la loi luxembourgeoise telles que le calcul de la valeur nette d'inventaire, la tenue des livres de la Société, le processus de souscription et de remboursement d'actions et la tenue du registre des actionnaires.

Le siège social de la Société sera transféré du 11-13, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg au 11A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Un Prospectus mis à jour sera disponible au siège social de la Société et aux guichets de la Banque Dépositaire (SO-CIETE GENERALE BANK & TRUST S.A. / 11-13, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg).

Pour SG PRIVINVEST HARMONY FUND

Le Conseil d'Administration

(03542/045/24)

PRIVILEGE FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-2420 Luxembourg, 11-13, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 84.913.

With effect from July 1st, 2003, EURO-VL LUXEMBOURG S.A. will act as Administrative, Corporate and Domiciliary Agent and as Registrar and Transfer Agent of the Company in replacement of SOCIETE GENERALE BANK & TRUST S.A. / Luxembourg.

EURO-VL LUXEMBOURG S.A. has been incorporated in Luxembourg on November 29th, 2002 and its corporate object is to be a distributor of shares and units of investment funds and to provide administrative services to investment and pension funds both in Luxembourg or abroad.

Consequently, the Board of Directors of the Company, pursuant two agreements to come into force on July 1st, 2003, has appointed EURO-VL LUXEMBOURG S.A. as Administrative, Corporate and Domiciliary Agent and as Registrar and Transfer Agent of the Company.

In such capacities, EURO-VL LUXEMBOURG S.A. will be responsible for the administrative functions required by the Luxembourg Law such as the calculation of the Net Asset Value, the maintenance of the accounting records, the processing of the subscription and redemption of Shares, and the keeping of the Shareholder's Register.

The registered office of the Company will be transferred from 11-13, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg to 11A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

An updated Prospectus will be available at the registered office of the Company and at the counter of the Custodian Bank (SOCIETE GENERALE BANK & TRUST S.A. / 11-13, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg.)

For PRIVILEGE FUND

The Board of Directors

(03543/045/24)

NBG SYNESIS FUNDS SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-2420 Luxembourg, 11-13, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 82.727.

With effect from July 1st, 2003, EURO-VL LUXEMBOURG S.A. will act as Administrative, Corporate and Domiciliary Agent and as Registrar and Transfer Agent of the Company in replacement of SOCIETE GENERALE BANK & TRUST S.A. / Luxembourg.

EURO-VL LUXEMBOURG S.A. has been incorporated in Luxembourg on November 29th, 2002 and its corporate object is to be a distributor of shares and units of investment funds and to provide administrative services to investment and pension funds both in Luxembourg or abroad.

Consequently, the Board of Directors of the Company, pursuant two agreements to come into force on July 1st, 2003, has appointed EURO-VL LUXEMBOURG S.A. as Administrative, Corporate and Domiciliary Agent and as Registrar and Transfer Agent of the Company.

In such capacities, EURO-VL LUXEMBOURG S.A. will be responsible for the administrative functions required by the Luxembourg Law such as the calculation of the Net Asset Value, the maintenance of the accounting records, the processing of the subscription and redemption of Shares, and the keeping of the Shareholder's Register.

The registered office of the Company will be transferred from 11-13, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg to 11A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

An updated Prospectus will be available at the registered office of the Company and at the counter of the Custodian Bank (SOCIETE GENERALE BANK & TRUST S.A. / 11-13, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg).

For NBG SYNESIS FUNDS SICAV

The Board of Directors

(03544/045/24)

SGAM EQUISYS FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-2420 Luxembourg, 11-13, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 84.184.

With effect from July 1st, 2003, EURO-VL LUXEMBOURG S.A. will act as Administrative, Corporate and Domiciliary Agent and as Registrar and Transfer Agent of the Company in replacement of SOCIETE GENERALE BANK & TRUST S.A. / Luxembourg.

EURO-VL LUXEMBOURG S.A. has been incorporated in Luxembourg on November 29th, 2002 and its corporate object is to be a distributor of shares and units of investment funds and to provide administrative services to investment and pension funds both in Luxembourg or abroad.

Consequently, the Board of Directors of the Company, pursuant two agreements to come into force on July 1st, 2003, has appointed EURO-VL LUXEMBOURG S.A. as Administrative, Corporate and Domiciliary Agent and as Registrar and Transfer Agent of the Company.

In such capacities, EURO-VL LUXEMBOURG S.A. will be responsible for the administrative functions required by the Luxembourg Law such as the calculation of the Net Asset Value, the maintenance of the accounting records, the processing of the subscription and redemption of Shares, and the keeping of the Shareholder's Register.

The registered office of the Company will be transferred from 11-13, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg to 11A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

An updated Prospectus will be available at the registered office of the Company and at the counter of the Custodian Bank (SOCIETE GENERALE BANK & TRUST S.A. / 11-13, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg).

For SGAM EQUISYS FUND

The Board of Directors

(03585/045/24)

LUX-PENSION SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz. R. C. Luxembourg B 88.078.

Mesdames, Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui sera tenue dans les locaux de la BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG à Luxembourg, 1, rue Zithe, le jeudi 10 juillet 2003 à 11.00 heures et qui aura l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- Recevoir le rapport du Conseil d'Administration et le rapport du Réviseur d'Entreprises pour l'exercice clos au 31 mars 2003.
- 2. Recevoir et adopter les comptes annuels arrêtés au 31 mars 2003; affectation des résultats.
- 3. Donner quitus aux Administrateurs.
- 4. Nominations statutaires.
- 5. Nomination du Réviseur d'Entreprises.
- 6. Divers.

Les propriétaires d'actions au porteur désirant être présents ou représentés moyennant procuration à l'Assemblée Générale devront en aviser la Société et déposer leurs actions au moins cinq jours francs avant l'Assemblée aux guichets d'un des agents payeurs ci-après:

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG BANQUE RAIFFEISEN S.C. FORTUNA BANQUE S.C.

Les propriétaires d'actions nominatives inscrits au registre des actionnaires en nom à la date de l'Assemblée sont autorisés à voter ou à donner procuration en vue du vote. S'ils désirent être présents à l'Assemblée Générale, ils doivent en informer la Société au moins cinq jours francs avant.

Des formules de procuration sont disponibles au siège social de la Société.

Les résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire ne requièrent aucun quorum spécial et seront adoptées si elles sont votées à la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés.

II (03128/755/30) Le Conseil d'Administration.

TARO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch. R. C. Luxembourg B 41.933.

The shareholders are asked to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will take place on July 8, 2003 at 11.00 a.m. at the registered office of the company, with the following agenda:

Agenda:

- 1. Presentation and approval of the report of the Statutory Auditor for the accounting year ending on December 31, 2002
- 2. Presentation and approval of the annual accounts for the accounting year ending on December 31, 2002
- 3. Allocation of result
- 4. Discharge to the Board of Directors and Statutory Auditor for the accounting year ended December 31, 2002
- 5. Statutory elections
- 6. Miscellaneous
- II (03444/000/17).

FINANCIERE TITANIA S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 42.229.

The shareholders are asked to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will take place on July 8, 2003 at 10.00 a.m. at the registered office of the company, with the following agenda:

Agenda:

- 1. Presentation and approval of the report of the Statutory Auditor for the accounting year ending on December 31, 2002
- 2. Presentation and approval of the annual accounts for the accounting year ending on December 31, 2002
- 3. Allocation of result
- 4. Discharge to the Board of Directors and Statutory Auditor for the accounting year ended December 31, 2002
- 5. Statutory elections
- 6. Miscellaneous
- II (03443/000/17)

OPACCO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 38.162.

The shareholders are asked to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will take place on July 8, 2003 at 10.30 a.m. in the head office of the company, with the following agenda:

Agenda:

- 1. Presentation and approval of the report of the Statutory Auditor for the accounting year ending on December 31, 2002
- 2. Presentation and approval of the annual accounts for the accounting year ending on December 31, 2002
- 3. Allocation of result
- 4. Discharge to the Board of Directors and Statutory Auditor for the accounting year ended December 31, 2002
- 5. Statutory elections
- Miscellaneous
- II (03442/000/17)

SUBTITLING INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 34.381.

Notice is hereby given that an

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

of shareholders of SUBTITLING INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) S.A. (the Company) will be held at 7, avenue Pescatore, Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg on *July 8*, 2003 at 9 a.m. to consider and vote on the following resolutions:

Agenda:

- 1. To relieve and (accept the dismissal of) dismiss the board of Directors for the period from June 28th, 2002 until the date of this EGM.
- 2. To relieve and accept (accept the dismissal of) dismiss the Managing Director for the period from June 28th, 2002 until the date of the EGM.
- 3. To appoint new directors of the board until the next annual general meeting.
- 4. To appoint the person in charge of the financial accounts for the years ending December 31st, 1999, December 31st, 2000 and December 31st, 2001.
- 5. To relieve and (accept the dismissal of) dismiss the auditor for the period from June 28th, 2002 until the date of the EGM.
- 6. To appoint the new auditor until the next annual general meeting.
- 7. To transfer the registered office of the Company.
- 8. To dissolute the «Management Agreement» from January 1st, 1995 between ABN AMRO TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A. and the Company.
- 9. To appoint the person in charge of the registration of the notice after the Ordinary General Meeting of sharehold-

10.Miscellaneous.

Participation in the extraordinary general meeting of shareholders is reserved for shareholders who file their intention to attend the annual general meeting by mail and/or return a duly completed proxy form to the following address: SUBTITLING INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) S.A., c/o Modern Treuhand / BANQUE INVIK S.A., 11, boulevard Royal, L-1025 Luxembourg, tél: +352 27 751 350, Fax: +352 27 751 311 no later than July 4, 2003, 5 p.m.

June 13, 2003.

II (03396/000/33) The Board of Directors.

EURO ASSISTANCE SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2444 Luxembourg, 14, rue des Romains. R. C. Luxembourg B 84.324.

Convocation à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des actionnaires qui se tiendra exceptionnellement le mardi 8 juillet 2003 à 11.00 heures au 14, rue des Romains L-2444 Luxembourg pour statuer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport de Commissaire aux Comptes.
- 2. Présentation et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002.
- 3. Affectation du résultat:
 - Dotation à la réserve légale
 - Distribution de dividendes
- 4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- 5. Démission du Commissaire aux Comptes et nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.
- 6. Divers.

II (03483/813/20) Le Conseil d'Administration.

PHIPE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 42.238.

The shareholders are asked to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will take place on July 8, 2003 at 11.30 a.m. at the registered office of the company, with the following agenda:

Agenda:

- 1. Presentation and approval of the report of the Statutory Auditor for the accounting year ending on December 31,
- 2. Presentation and approval of the annual accounts for the accounting year ending on December 31, 2002
- 3. Allocation of result
- 4. Discharge to the Board of Directors and Statutory Auditor for the accounting year ended December 31, 2002
- 5. Statutory elections
- 6. Miscellaneous
- II (03464/000/17)

AHUAN & ASSOCIATES HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.

R. C. Luxembourg B 12.831.

Le bilan au 31 mars 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2003, réf. LSO-AE05105, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2003.

AHUAN & ASSOCIATES HOLDING S.A.

Signature

(030360.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2003.

KENZAN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 38.403.

Extrait des résolutions lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 21 février 2003

- Monsieur Marc Welter, employé privé, demeurant au 36, route du Vin, L-5405 Bech-Kleinmacher, est nommé en tant que nouvel Administrateur de la société, en remplacement de Madame François Stamet, décédée.
- Les mandats d'Administrateur de Monsieur Marc Welter, employé privé, demeurant au 36, route du Vin, L-5405 Bech-Kleinmacher, de Monsieur Carlo Schlesser, licencié en sciences économiques et diplômé en hautes études fiscales, demeurant au 72, rue Dr. Joseph Peffer, L-2319 Howald, de Monsieur Alain Renard, employé privé, demeurant au 17, rue Eisenhower, L-8321 Olm et de Mademoiselle Carole Caspari, employée privée, demeurant au 159, Mühlenweg, L-2155 Luxembourg, sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.
- Le mandat de Commissaire aux Comptes de la société FIN-CONTRÔLE S.A., Société Anonyme, 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est reconduit pour une nouvelle période statutaire de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Certifié sincère et conforme

KENZAN INTERNATIONAL S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2003, réf. LSO-AF01742. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030386.3/795/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2003.

SABIAN PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian. R. C. Luxembourg B 31.491.

Extrait de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg, le 15 novembre 2002

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de:

- Monsieur Patrick Rochas;
- Monsieur Philippe Slendzak;
- Madame Catherine Calvi.

L'Assemblée décide de nommer MAZARS, ayant son siège social à Luxembourg, aux fonctions de Commissaire aux comptes en remplacement de EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG) dont le mandat est échu.

Les mandats d'administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE05674. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030404.3/636/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2003.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg Imprimeur: Imprimeurie de la Cour Victor Buck, société à responsabilité limitée, Zone Industrielle Am Bann, L-3372 Leudelange